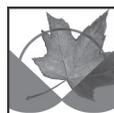


En évolution

Les frais de garde d'enfants
au Canada en 2019

David Macdonald et Martha Friendly





CCPA
CANADIAN CENTRE
for POLICY ALTERNATIVES
CENTRE CANADIEN
de POLITIQUES ALTERNATIVES

ISBN 978-1-77125-495-3

Ce rapport est disponible gratuitement à
www.policyalternatives.ca.

S'IL VOUS PLAÎT FAIRE UN DON...

Aidez-nous à continuer d'offrir nos publications gratuites en ligne.

Avec votre soutien, nous pouvons continuer à produire des recherches de qualité — et assurez-vous qu'elle tombe entre les mains des citoyens, des journalistes, des décideurs et progressistes. Visitez www.policyalternatives.ca ou appelez le 613-563-1341 pour plus d'informations.

Le CCPA est un organisme de recherche indépendant. Ce rapport a été soumis à un examen par les pairs et répond aux normes de recherche du Centre.

Les opinions et recommandations formulées dans le présent rapport, ainsi que s'il y avait erreurs, sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion des éditeurs ou des donateurs de ce rapport.



À PROPOS DES AUTEURS

David Macdonald est économiste principal au Centre canadien de politiques alternatives.

Martha Friendly est fondatrice et directrice générale du Childcare Resource and Research Unit et elle est associée de recherche au Centre canadien de politiques alternatives.

REMERCIEMENTS

Les auteurs tiennent à remercier les personnes qui ont réalisé le sondage téléphonique : Andrea Bisnaire, Bethany Grady, Elizabeth Pephrah, Nadine Toop et Jenan Williams. Ils souhaitent également remercier les personnes suivantes pour leurs commentaires sur une version préliminaire de ce document : Lynell Anderson, Morna Ballantyne, Jane Beach, Gordon Cleveland, Carolyn Ferns, Kathleen Flanagan et Igljka Ivanova.

4	Résumé
7	Sondages annuels sur les frais de garde d'enfants
8	Quoi de neuf cette année?
10	Méthodologie
12	Tarifs pour poupons
15	Tarifs pour bambins
17	Tarifs pour enfants d'âge préscolaire
20	Longueur des listes d'attente
22	Différences des tarifs entre les garderies à but lucratif et les garderies à but non lucratif
24	Les tarifs au prix courant du marché dans les villes à tarifs fixes
27	Incidence sur les frais de garde des changements apportés aux politiques de 2017 à 2019
31	Initiatives stratégiques : nouveau financement et programmes de réduction des frais de garde dans les provinces et les territoires
37	Conclusion
40	Annexe
44	Notes

Résumé

CE RAPPORT EST notre sixième d'une collection examinant les frais de garde d'enfants dans les grandes villes au Canada. Pour chacun des rapports, nous avons sondé des fournisseurs de services de garde à l'enfance offrant leurs services à temps plein au sujet des tarifs demandés pour trois groupes d'âge : les poupons, les bambins et les enfants d'âge préscolaire. Nous avons inclus à la fois les garderies et les services de garde en milieu familial agréés. Pour produire ce rapport, nous avons sondé 37 villes au Canada au mois d'octobre 2019. Suivant l'ajout de neuf nouvelles villes depuis notre dernier sondage, au moins une ville dans chaque province et dans chaque territoire est représentée cette année.

Toronto est encore l'endroit où les services de garde pour poupons coûtent le plus cher au Canada, leur coût médian mensuel étant de 1 774 \$. Il s'agit de 230 \$ de plus par mois que dans les prochaines villes les plus dispendieuses de Markham et de Vaughan, deux banlieues de Toronto, où une place pour poupons coûte respectivement par mois 1 541 \$ et 1 545 \$. Les six villes où les frais de garde pour poupons sont les plus chers (Vaughan, Markham, Oakville, Mississauga, Kitchener and Richmond Hill) sont toutes situées comme Toronto dans le sud de l'Ontario. Les villes où les frais de garde pour poupons coûtent le moins cher sont au Québec (Gatineau, Laval, Montréal, Longueuil et Québec), où le tarif médian correspond au tarif fixe provincial de 179 \$ par mois. Vient ensuite la ville de Winnipeg où une place pour poupons au tarif fixe provincial coûte 651 \$ par mois.

À nouveau, le tarif médian le plus élevé pour les bambins est à Toronto, soit à 1 457 \$ par mois. Il s'agit de 130 \$ de plus que le prochain tarif médian le plus élevé, qui se trouve tout près dans la ville de Markham. Une fois de plus, d'autres banlieues de Toronto, notamment Richmond Hill, Vaughan et Oakville, se retrouvent au sommet de la pyramide des frais de garde pour bambins, à plus de 1 200 \$ par mois. C'est aussi le cas à Iqaluit au Nunavut et à Richmond en Colombie-Britannique. Au cours des années précédentes, les villes du Lower Mainland de la Colombie-Britannique comptaient parmi les villes où les frais de garde étaient le plus élevés, mais la mise en place d'un programme provincial de réduction des frais de garde a évité à certaines de ces villes de se retrouver au haut de la pyramide cette année. Les villes où les frais de garde médians pour bambins étaient le moins élevés sont dans des provinces à régime de tarifs fixes. Celles-ci comprennent au Québec les villes de Gatineau, Laval, Montréal, Longueuil et Québec, où les frais de garde médians sont de 179 \$ par mois. Encore une fois Winnipeg suit : le tarif médian par mois y est de 451 \$.

Dans le cas des enfants d'âge préscolaire, c'est à Iqaluit au Nunavut, une ville ajoutée à notre sondage cette année, que le tarif médian était le plus élevé à 1 213 \$ par mois. Les tarifs sont presque identiques à Toronto et dans sa banlieue d'Oakville, soit respectivement 1 207 \$ par mois et 1 210 \$ par mois. À nouveau, ce sont les villes de Gatineau, Laval, Montréal, Longueuil et Québec qui présentent les frais de garde le moins élevés pour les enfants d'âge préscolaire au pays, soit au tarif fixe de 179 \$ par mois. Viennent ensuite les villes qui se trouvent dans les autres provinces à régime de tarifs fixes, soit Winnipeg à 451 \$ par mois et Charlottetown à 586 \$ par mois.

Dans 25 des 37 villes sondées, nous avons recueilli des données permettant de comparer les tarifs des garderies à but non lucratif (BNL) à ceux des garderies à but lucratif (BL). Dans les trois quarts de ces villes, les frais de garde pour enfants d'âge préscolaire fréquentant une garderie BL étaient plus élevés que dans les garderies à BNL. Whitehorse est la seule ville où les garderies BNL ont indiqué des frais de garde significativement plus élevés. Dans cinq de ces 25 villes, les frais de garde des garderies BL et des garderies à BNL étaient semblables pour les enfants d'âge préscolaire. Mais dans dix-neuf de ces 25 villes, ou les trois quarts, les frais de garde pour les enfants d'âge préscolaire fréquentant une garderie BL étaient au moins 10 % plus chers que dans les garderies BNL. À Calgary, à Richmond en C.-B., à Richmond Hill en Ontario et à Edmonton, les frais de garde pour les enfants d'âge préscolaire fréquentant une garderie BL étaient de 50 % à 60 % plus

chers que dans les garderies BNL. Ces tendances étaient similaires dans les autres groupes d'âge.

Dans toutes les provinces qui fixent les tarifs pour la garde d'enfants (Québec, Manitoba, Île-du-Prince-Édouard, et Terre-Neuve-et-Labrador), plus de la moitié des garderies reçoivent maintenant du financement opérationnel (des subventions de fonctionnement) et adhèrent au régime à tarifs fixes. Mais dans chacune de ces provinces, il existe un secteur de garderies agréées qui établissent leurs propres tarifs au prix courant du marché et qui ne reçoivent pas de financement opérationnel. Les parents québécois dont les enfants fréquentent ces garderies, lesquelles sont toutes à but lucratif, ont droit à un remboursement sous forme de crédit d'impôt. Celui-ci peut représenter jusqu'à 90 % de leurs frais de garde, dépendamment de leur revenu. Au tarif médian, ce remboursement correspond en gros à la moitié de leurs frais de garde. Dans les villes du Québec, de 24 % à 34 % des places se trouvent dans des garderies agréées dont les tarifs sont au prix courant du marché — des tarifs qui sont de quatre à six fois plus élevés, au tarif médian, que le tarif fixe de la province. À Winnipeg, 6 % des places sont au prix courant du marché, soit de deux à deux fois et demie plus élevés que le tarif fixe provincial, dépendamment du groupe d'âge. Depuis 2019, la majorité des garderies de St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) adhère au régime provincial de tarifs fixes, mais 39 % des places sont encore au prix courant du marché, qui est de 10 % à 40 % plus élevé que le tarif fixe provincial. L'Alberta et la Colombie-Britannique ont toutes deux un certain nombre de garderies qui reçoivent du financement opérationnel et appliquent un tarif fixe, respectivement 25 \$ par jour et 10 \$ par jour. Mais ces garderies ne regroupent qu'une faible proportion de l'ensemble des places.

Depuis près de 25 ans, les gouvernements provinciaux font des efforts pour réduire les frais de garde d'enfants. Le Québec a ouvert la voie en 1997, suivi par le Manitoba en 1999 et par l'Île-du-Prince-Édouard en 2010. La province de Terre-Neuve-et-Labrador a lancé un plan sur dix ans en matière de garde d'enfants en 2012. Entre 2017 et 2019, l'Alberta et la Colombie-Britannique ont lancé des initiatives pour réduire les frais de garde, comme l'ont fait un certain nombre de municipalités en Ontario.

En 2019, la réduction des frais de garde pour enfants d'âge préscolaire la plus marquée était à St. John's à Terre-Neuve. Les frais de garde ont chuté de 24 % depuis 2017 à mesure que le nombre de garderies participant au régime provincial de tarifs fixes augmentait.

Certaines municipalités ontariennes ont lancé des « projets pilotes de réduction de frais de garde », utilisant pour ce faire le financement fédéral

que leur achemine le gouvernement provincial. Dans le cadre de ces projets pilotes, les tarifs ont été réduits d'un montant déterminé, ce qui a eu pour effet de réduire de 9 % à 15 % les frais de garde médians pour enfants d'âge préscolaire dans Brampton, Hamilton et Windsor entre 2017 et 2019. Mais la viabilité de ces projets pilotes de réduction des frais de garde semble actuellement peu probable.

Le programme provincial de réduction des frais de garde mis en œuvre en 2018 en Colombie-Britannique semble avoir stoppé les hausses nettes de tarifs entre 2017 et 2019, mais cela n'a pas réduit de façon substantielle les tarifs nets pour la tranche d'enfants âgés de « plus de trois ans ». Les tarifs ont diminué pour la tranche d'enfants âgés de « moins de trois ans » dans Burnaby et Vancouver, où les garderies sont en majorité à but non lucratif. Par contre, dans Richmond et Surrey, les tarifs pour la tranche d'enfants âgés de « zéro à trois ans » ont augmenté malgré le nouveau programme provincial. En fait, ils ont augmenté du montant correspondant à la « réduction provinciale des frais de garde ». Il semble donc que ce soit les garderies plutôt que les parents qui profitent de la soi-disant réduction des frais de garde dans Richmond et Surrey, où les places offertes sont en majorité dans des garderies à but lucratif.

Le sondage cette année confirme les constats de nos sondages précédents : les frais de garde les moins élevés observés dans certaines provinces au Canada sont le résultat de politiques publiques plutôt que de pressions exercées par le marché. Il démontre aussi le rôle que jouent au chapitre des frais de garde certains volets des politiques publiques, notamment la réglementation des tarifs, le régime de propriété des garderies et le niveau de financement public. Considérant les données recueillies au fil des ans, nous sommes d'avis que le Canada doit procéder à un examen en profondeur de la façon dont sont financés les services de garde à l'enfance au pays et qu'il doit lancer un débat public sur la question.

Sondages annuels sur les frais de garde d'enfants

Ce rapport est le sixième de la collection produite par le Centre canadien de politiques alternatives (CCPA) sur les frais de garde d'enfants au Canada. Cette série de sondages annuels sur les frais de garde a été lancée dans le but de produire et d'analyser des données comparables et recueillies systématiquement sur les tarifs payés par les parents (ou d'autres fournisseurs de soins) qui confient leurs enfants à des services de garde à l'enfance agréés au

Canada. Depuis son premier sondage réalisé en 2014, le CCPA sonde chaque année les garderies et les fournisseurs de services de garde en milieu familial situés dans de grandes villes du Canada pour recueillir ces données.

Une des forces de ces sondages est qu'une méthode de collecte de données uniforme a été utilisée au fil des ans de sorte que des comparaisons sont possibles d'une année à l'autre. En même temps, d'autres questions ont été ajoutées à certains sondages pour procéder à d'autres analyses. Par exemple, des questions sur les listes d'attente pour une place en garderie ou sur les frais perçus pour inscrire son enfant à une liste d'attente ont été posées à quelques reprises ainsi que des questions sur le régime de propriété de la garderie. Comme le nombre de provinces et de territoires qui fixent les tarifs et financent les opérations des services de garde augmente, nous avons décidé de sonder les garderies agréées dans ces provinces et territoires dont les tarifs sont au prix courant du marché aux fins de comparaison. En 2017, et seulement cette année-là, nous avons sondé les fournisseurs de services de garde à l'enfance dans les collectivités rurales de l'Ontario et de l'Alberta dans le but de répondre à la question suivante : « Les frais de garde en milieu rural sont-ils moins élevés que dans les centres urbains? » En 2015, nous avons fait une analyse distincte afin de déterminer combien devaient déboursier de leurs poches les familles à faible revenu admissibles aux subventions pour frais de garde pour payer la différence entre la subvention reçue et le tarif demandé. Par ailleurs, le nombre de villes incluses dans nos sondages a augmenté depuis le premier réalisé en 2014, lequel comportait uniquement des garderies agréées situées dans les vingt plus grandes villes canadiennes.

Quoi de neuf cette année?

Cette année, notre rapport, qui présente les données de 2019, comporte plusieurs changements. Premièrement, neuf nouvelles villes ont été ajoutées, pour un total de trente-sept. Ainsi, suivant l'ajout de Whitehorse, de Yellowknife et d'Iqaluit, notre sondage compte des villes dans chaque province et chaque territoire. Deux grandes banlieues à forte concentration de garderies de la grande agglomération de Toronto (GAT) ont été ajoutées : Oakville et Richmond Hill. Le sondage s'est étendu au Nouveau-Brunswick pour inclure Fredericton et Moncton. En Colombie-Britannique, la ville de Kelowna a été ajoutée pour une perspective de l'extérieur du Lower Mainland autour de Vancouver. En Alberta, nous avons ajouté Lethbridge, qui

se classe au troisième rang après Edmonton et Calgary pour le nombre de places en services de garde agréés dans cette province.

Deuxièmement, cette année nous avons ajouté à notre sondage des questions sur le régime de propriété de la garderie (structure à but lucratif ou à but non lucratif) afin d'examiner de plus près cet aspect.

Troisièmement, alors que nos sondages précédents se sont intéressés aux listes d'attente pour une place en garderie et aux frais perçus pour y inscrire un enfant, dans celui-ci, nous avons plutôt voulu connaître la longueur de ces listes d'attente par groupe d'âge.

Quatrièmement, les fluctuations des frais de garde ont été calculées de 2017 à 2019 plutôt que de 2018 à 2019 afin de mieux saisir l'incidence sur les frais de garde des changements de politiques publiques survenus au cours de cette période.

Enfin, étant donné que la première phase des ententes bilatérales entre le gouvernement fédéral et les provinces et territoires doit prendre fin au 31 mars 2020, ce rapport porte plus étroitement sur ces ententes et sur ce que nous connaissons de leurs répercussions sur les frais de garde. Cela devrait nous fournir des leçons utiles pour la prochaine phase des transferts fédéraux aux provinces et aux territoires pour le financement des services de garde, phase qui devrait commencer en avril 2020 (voir la section consacrée aux initiatives stratégiques ci-après).

Nous présentons en premier lieu dans ce rapport les frais de garde d'enfants dans les 37 villes sondées en 2019, suivis d'autres données recueillies en 2019 et de comparaisons par rapport à 2017. Puis nous analysons d'importantes initiatives stratégiques : les transferts de fonds fédéraux aux provinces et territoires par l'entremise du Cadre multilatéral de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants (cadre multilatéral) et les mesures prises par les provinces et territoires dans le cadre d'ententes bilatérales connexes; et nous examinons ce que les données révèlent de l'incidence de ces initiatives sur les frais de garde d'enfants.

Méthodologie

NOUS AVONS RÉALISÉ un sondage téléphonique auprès des garderies et des fournisseurs de services de garde en milieu familial dans 37 grandes villes au Canada offrant leurs services à temps plein à des enfants depuis leur naissance jusqu'à l'âge de fréquenter l'école² (entre quatre et six ans, selon la province ou le territoire). Ce sondage vise principalement à déterminer le tarif médian des services de garde à temps plein dans chacune de ces villes pour chacun des trois groupes d'âge suivants : poupons, bambins et enfants d'âge préscolaire. Les médianes sont toutes pondérées en fonction du nombre de places; par conséquent, les frais de garde dans une garderie comptant beaucoup de places influenceront davantage la médiane que ceux d'un service de garde en milieu familial qui n'accueille que quatre enfants. Si plus de 50 % des places offertes dans une ville sont au tarif fixe provincial, ce tarif sera la médiane même si toutes les places dans cette ville ne sont pas nécessairement à tarif fixe.

En nous appuyant sur ces données, nous examinons ensuite les fluctuations par rapport aux frais de garde des années antérieures et les effets des initiatives stratégiques sur ceux-ci. Dans les grandes villes, le sondage s'appuie sur un échantillon aléatoire, mais dans les villes de plus petite taille, tous les services de garde ont été sondés, car procéder par échantillon aléatoire ne permettait pas de gagner du temps. La méthodologie et les taux de couverture sont présentés dans le tableau 6. En tout, plus de 9 000 appels téléphoniques ont été faits au cours du mois d'octobre 2019 et des appels de suivi ont été faits en décembre 2019.

Les frais de garde indiqués dans ce rapport tiennent compte de toutes les réductions universelles de frais de garde en vigueur à ce moment. Toutefois, les frais de garde ne comprennent pas les subventions individuelles pour frais de garde consenties aux parents selon leur revenu ni les remboursements d'impôt que des parents peuvent avoir demandés et reçus. Par conséquent, les frais de garde indiqués dans ce rapport excluent les subventions pour frais de garde remaniées de la Colombie-Britannique (« Affordable Child Care Benefit ») et le « Programme des centres désignés » du Nouveau-Brunswick.³ Les tarifs médians comprennent les tarifs fixes réglementés, peu importe le degré de participation ou d'adhésion à ces programmes. Ils tiennent également compte de l'effet des réductions de tarifs accordées par certaines municipalités ontariennes (voir la description ci-après) et de « l'initiative de réduction des frais de garde » de la Colombie-Britannique.

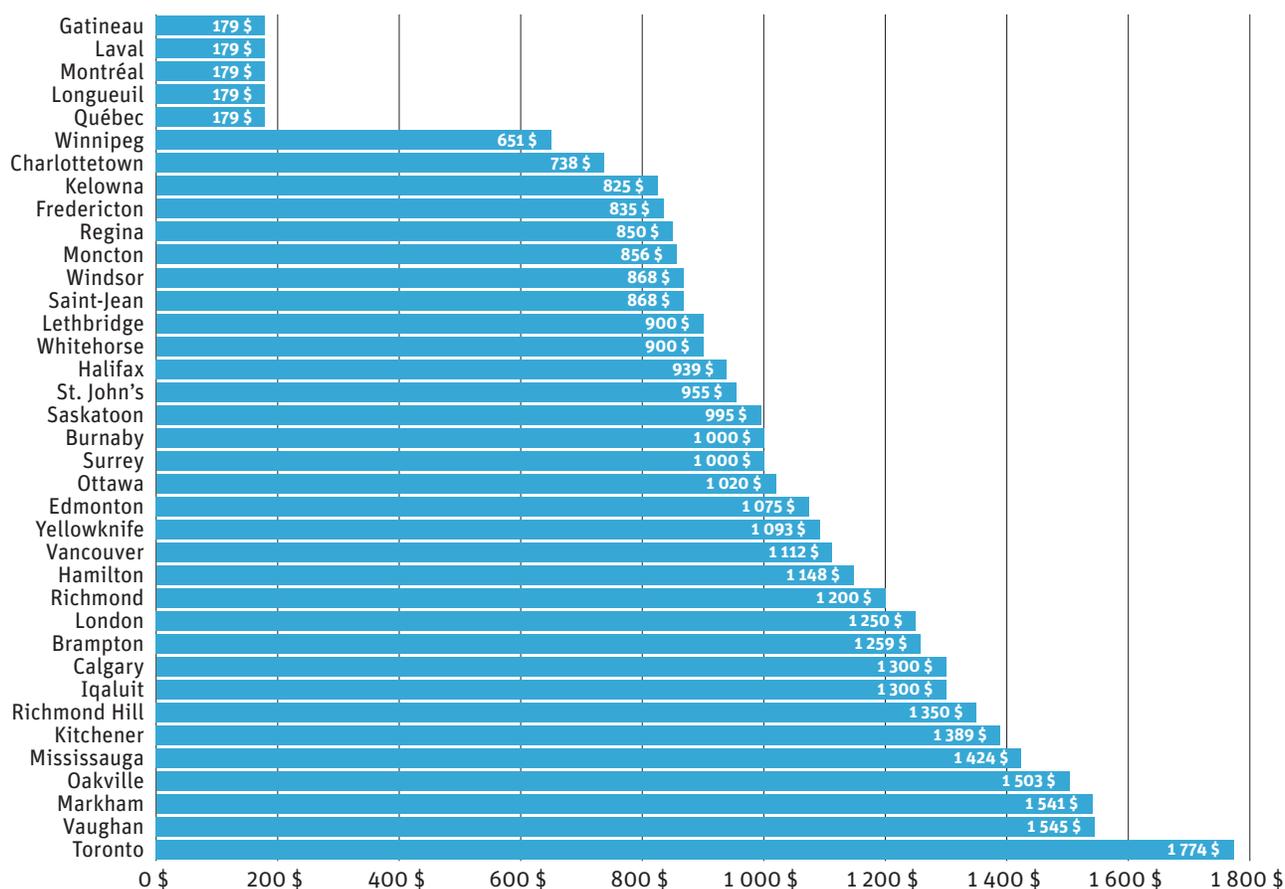
Tarifs pour poupons

LA TRANCHE D'ÂGE « poupon » comprend les enfants âgés grosso modo de moins de deux ans, mais elle varie quelque peu selon la province et le territoire.⁴ En Colombie-Britannique, la catégorie poupon n'existe pas pour ainsi dire. On regroupe plutôt les poupons et les bambins dans un même groupe d'âge (zéro à trois ans) et le tarif est généralement le même. En raison de cette façon de faire, les tarifs pour poupons dans les villes de la C.-B. sont un peu moins élevés, et ceux pour les bambins, un peu plus élevés comparativement aux villes où ces deux tranches d'âge sont distinctes.

Pour ce qui est du nombre de places attribuées aux trois groupes d'âge, la catégorie poupon est celle qui en reçoit le moins grand nombre. Les coûts liés à la garde des poupons sont beaucoup plus élevés, car le rapport adultes-enfants est plus élevé, ce qui n'incite pas nécessairement les fournisseurs de services à offrir plus de places pour cette clientèle. Aussi, plus de parents ont tendance à rester à la maison pour s'occuper d'un poupon que pour s'occuper d'un enfant plus vieux.

Les villes du Québec, du Manitoba et de l'Île-du-Prince-Édouard sont les moins dispendieuses pour la garde de poupons, car les tarifs en garderie et en garde familiale dans ces provinces sont fixés à l'échelle de la province. À 179 \$ par mois, les frais de garde dans les villes québécoises de Gatineau, Laval, Montréal, Longueuil et Québec sont de loin les moins élevés au Canada. La disparité des frais de garde entre les villes québécoises et les autres villes canadiennes est la plus marquante pour la catégorie des poupons, et ce, pour deux raisons. Premièrement, parmi les provinces à régime

GRAPHIQUE 1 Tarifs médians pour poupons en 2019 (par mois)



Remarque voir tableau 5 pour la ventilation de tous les frais de garde.

de tarifs fixes, ce n'est qu'au Québec que le même tarif s'applique à tous les groupes d'âge. Dans les autres provinces, les tarifs, bien que fixes, diffèrent selon le groupe d'âge. Deuxièmement, partout au Canada, les frais de garde au prix courant du marché sont généralement plus élevés pour la garde des poupons.

Par conséquent, les frais de garde à Winnipeg et Charlottetown, deux villes dans des provinces à régime de tarifs fixes, sont beaucoup plus élevés que ceux des villes du Québec. Ils demeurent néanmoins moins chers que dans les villes où les tarifs sont au prix courant du marché. Mentionnons que le tarif pour poupons médian à St. John's correspond au tarif fixe provincial. Mais comme le tarif fixe provincial à Terre-Neuve-et-Labrador pour les poupons est plutôt élevé, St. John's se classe malgré tout à mi-che-

min entre les autres villes canadiennes et au même rang que beaucoup de villes où les tarifs sont au prix courant du marché.

Les villes au Canada où la garde à temps plein d'un poupon coûte le plus cher sont en Ontario où les frais de garde sont au prix courant du marché. Le tarif pour poupons médian à Toronto est de 1 774 \$ par mois, plus de 200 \$ par mois de plus que dans les prochaines villes les plus dispendieuses, soit Vaughan et Markham, deux banlieues de Toronto. Après Toronto, les six villes où les frais de garde pour poupons sont les plus élevés (Vaughan, Markham, Oakville, Mississauga, Kitchener et Richmond Hill) se trouvent toutes dans le sud de l'Ontario.

Tarifs pour bambins

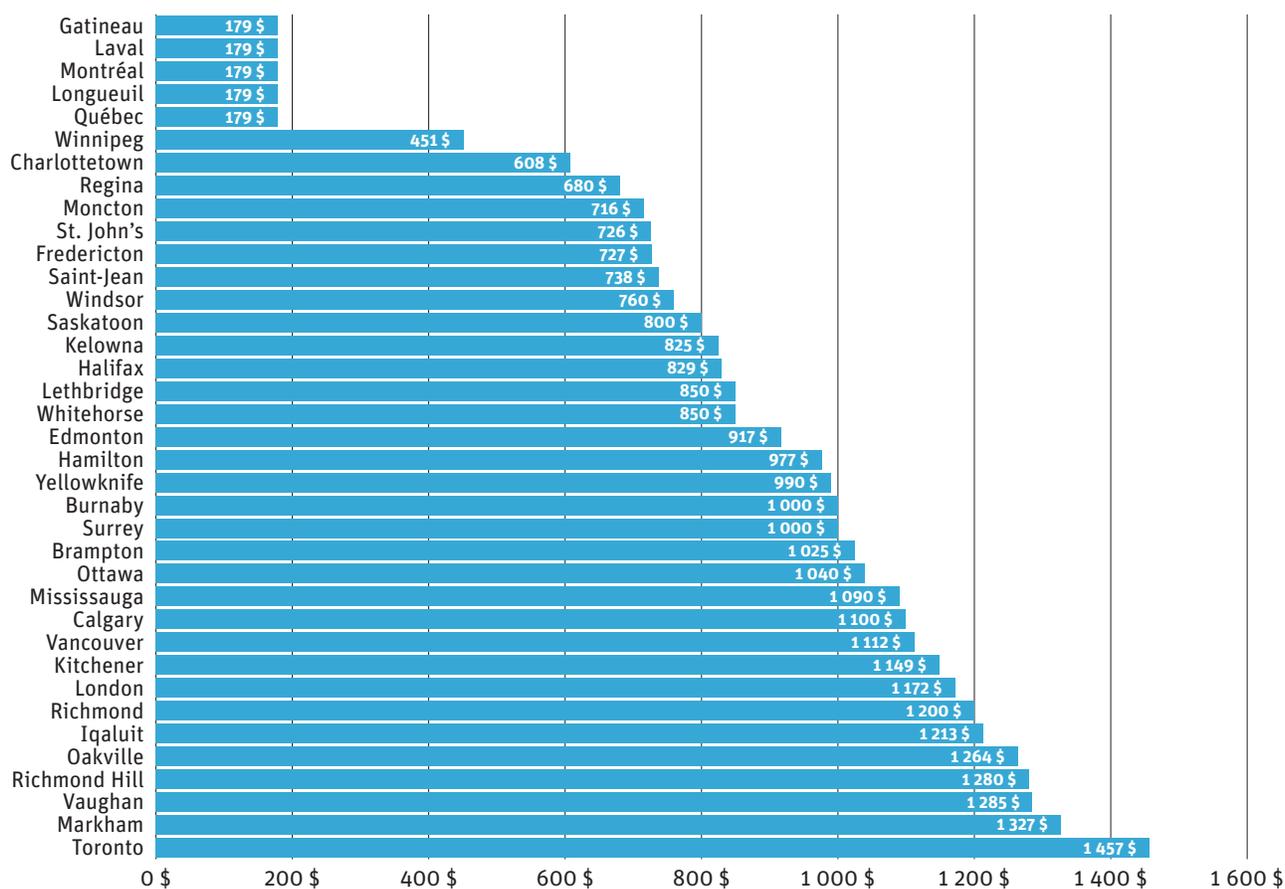
LA TRANCHE D'ÂGE des bambins comprend grosso modo les enfants âgés de deux et de trois ans, dépendamment de la province. Comme mentionné précédemment, les fournisseurs de services de garde en Colombie-Britannique ne séparent pas les poupons des bambins; le tarif est donc habituellement le même pour les enfants âgés de zéro à trois ans. À Iqaluit, les fournisseurs de services de garde n'appliquent pas un tarif distinct pour les bambins. Les places pour bambins sont au même tarif que les places pour enfants d'âge préscolaire.

Généralement, il y a plus de places pour bambins que pour poupons, quoique les places destinées aux enfants d'âge préscolaire (de trois ans environ jusqu'à l'âge de fréquenter l'école) sont les plus nombreuses.

Les frais de garde les moins élevés encore une fois pour ce groupe d'âge sont dans les villes québécoises de Gatineau, Laval, Montréal, Longueuil et Québec, à 179 \$ par mois. Winnipeg et Charlottetown viennent ensuite, des villes dans des provinces à régime de tarifs fixes. Ici encore, on constate que St. John's, où les tarifs sont fixés à l'échelle provinciale, ne se situe pas dans la même fourchette de coût que ces homologues des autres provinces à régime de tarifs fixes. Les frais de garde pour ce groupe d'âge y sont encore plus chers qu'à Regina, en Saskatchewan, et qu'à Moncton, au Nouveau-Brunswick, deux villes où les tarifs sont au prix courant du marché.

Au tarif médian mensuel de 1 457 \$, Toronto demeure la ville où les places pour bambins coûtent le plus cher au Canada. C'est 100 \$ de plus qu'à Markham, la ville qui suit. Une fois de plus, d'autres banlieues de la

GRAPHIQUE 2 Tarifs médians pour bambins en 2019 (par mois)



Remarque voir tableau 5 pour la ventilation de tous les frais de garde.

grande agglomération de Toronto⁵, notamment Richmond Hill, Vaughan et Oakville, se retrouvent au sommet de la pyramide des tarifs pour bambins à 1 200 \$ par mois, tout comme Iqaluit au Nunavut et à Richmond en Colombie-Britannique.

Dans le passé, Vancouver et ses banlieues et les villes de la GAT se bouscuaient au rang des places pour bambins les plus chères au Canada. Toutefois, le programme de réduction de frais de garde mis en place en C.-B., comme mentionné précédemment, a permis aux villes de la grande agglomération de Vancouver de sortir du lot des villes les plus chères pour la garde des bambins. Cet aspect est analysé de plus près dans la section consacrée ci-dessous aux initiatives stratégiques.

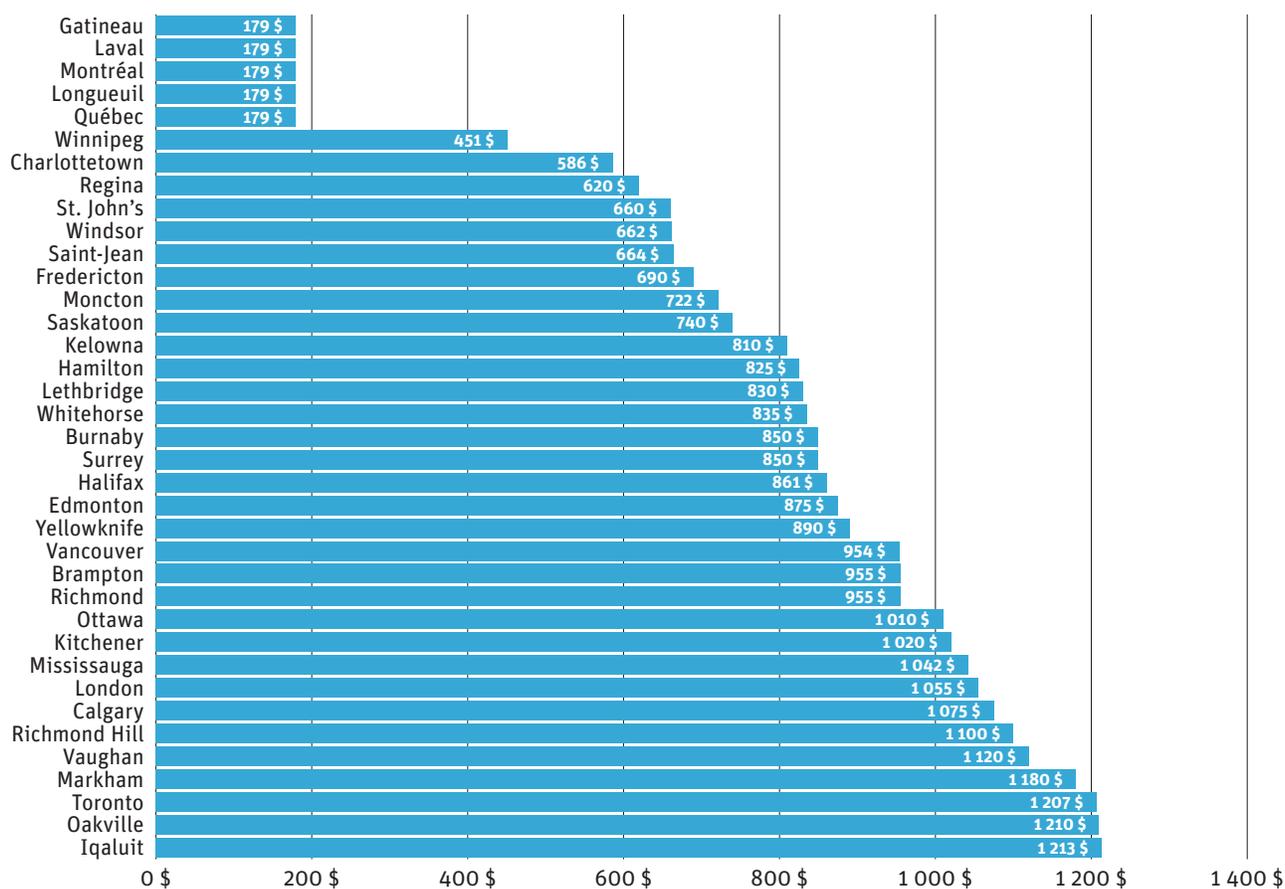
Tarifs pour enfants d'âge préscolaire

LA TRANCHE D'ÂGE des enfants d'âge préscolaire comprend des enfants âgés d'environ trois ans jusqu'à l'âge de la fréquentation scolaire. Les groupes d'enfants d'âge préscolaire peuvent ou non inclure des enfants en âge de fréquenter la maternelle. Dans plusieurs provinces, notamment en Ontario (où les enfants âgés de deux ans et demi sont inclus dans le groupe d'enfants d'âge préscolaire) et en Nouvelle-Écosse, tous les enfants de quatre ans sont admissibles à la maternelle à temps plein⁶, ce qui évite à de nombreux parents d'avoir à payer la garderie à temps plein pour leurs enfants de quatre ans. C'est à ce groupe d'âge, soit les enfants d'âge préscolaire, qu'était destiné le plus grand nombre de places dans toutes les villes que nous avons sondées. Les enfants de ce groupe d'âge sont également les plus nombreux à fréquenter des services de garde agréés au Canada.

À nouveau, ce sont dans les villes québécoises de Gatineau, Laval, Montréal, Longueuil et Québec que les frais de garde médians sont le moins chers au pays pour ce groupe d'âge, soit 179 \$ par mois. Suivent les villes de Winnipeg, Charlottetown et St. John's, qui se trouvent dans les autres provinces à régime de tarifs fixes. Même si la Saskatchewan n'est pas une province à régime de tarifs fixes, les frais de garde pour enfants d'âge préscolaire à Regina sont légèrement moins chers qu'à St. John's.

Les frais de garde les plus chers de toutes les villes de notre sondage pour les enfants d'âge préscolaire se trouvent à Iqaluit au Nunavut à 1 213 \$

GRAPHIQUE 3 Tarifs médians pour enfants d'âge préscolaire en 2019 (par mois)



Remarque voir tableau 5 pour la ventilation de tous les frais de garde.

par mois. Il s'agit de la première année que cette capitale nordique est incluse dans notre sondage. Les frais de garde y sont légèrement plus chers que dans les villes ontariennes d'Oakville (également une ville ajoutée à notre sondage en 2019) et de Toronto; dans ces deux villes, les frais de garde pour enfants d'âge préscolaire s'approchent de 1 210 \$ par mois. Pour comprendre le coût des services de garde dans le Grand Nord canadien, il faut considérer le coût de la vie extrêmement élevé dans ces collectivités éloignées et d'autres facteurs, comme le coût élevé pour l'importation de matériaux et de nourriture et les problèmes de recrutement et de rétention de personnel compétent.

Iqaluit compte deux importants programmes de réduction de frais de garde pour les enfants dont les parents sont des Inuits bénéficiaires d'accords territoriaux. La subvention parentale provenant de l'association Qi-

kiqtani Inuit (QIA) ⁷ est de 10 \$ par jour. Et de son côté, l'association Kakkivak fournit un montant additionnel de 19 \$ par jour aux enfants inuits respectant des critères similaires. Cette subvention existe depuis la fin des années 1990. Les parents admissibles ou autres tuteurs peuvent cumuler les deux subventions et ainsi voir leurs frais de garde réduits de 29 \$ par jour (soit 629 \$ par mois), ce qui correspond en gros à la moitié du tarif médian à Iqaluit. Dans certaines garderies, la moitié des enfants bénéficient de cette réduction sur le coût total des frais de garde. Les services de garde dans les deux autres capitales nordiques, soit Yellowknife et Whitehorse, sont beaucoup moins chers, plus près des coûts que l'on retrouve dans les villes canadiennes du milieu de la fourchette des tarifs.

Après Iqaluit, les banlieues de Toronto, Richmond Hill, Vaughan et Markham sont les trois villes où les frais de garde pour enfants d'âge préscolaire sont le plus chers. Dans chacune de ces villes, les tarifs médians se situent dans un écart de 1 100 \$ à 1 200 \$ par mois. Dans les onze villes où les frais de garde pour enfants d'âge préscolaire sont supérieurs à 1 000 \$ par mois, on compte neuf villes ontariennes, Iqaluit et Calgary.

Longueur des listes d'attente

DANS NOS SONDAGES précédents, nous avons demandé aux fournisseurs de services de garde s'ils tenaient des listes d'attente et s'ils percevaient des frais d'inscription à ces listes. Sauf pour les villes en Alberta, les listes d'attente étaient omniprésentes; les garderies les géraient individuellement ou faisaient partie d'une liste centralisée.⁸ Cette année, pour mieux comprendre les listes d'attente, nous avons demandé aux garderies le nombre d'enfants inscrits sur leur liste et nous leur avons demandé de les répartir par groupe d'âge (poupons, bambins et enfants d'âge préscolaire) lorsque possible.

Nous sommes arrivés à la conclusion que la centralisation des listes d'attente soulève plusieurs problèmes. Premièrement, il est fréquent que les parents inscrivent leurs enfants sur la liste d'attente de plusieurs garderies afin d'accroître leurs chances d'obtenir une place. Par conséquent, un seul enfant est souvent calculé plus d'une fois dans multiples garderies. Deuxièmement, dans la plupart des cas, les garderies ne sont pas en mesure de savoir combien d'enfants inscrits sur leur liste d'attente ont encore besoin d'une place. Malgré ces difficultés, nous espérons que d'un sondage uniforme comme le nôtre, il soit possible de tirer des connaissances utiles sur les listes d'attente des garderies.

Malheureusement, les réponses à nos questions n'ont pas donné les résultats escomptés. Même si les garderies pouvaient nous le dire lorsqu'elles avaient des listes d'attente, il n'était pas toujours facile d'obtenir le nombre

d'enfants inscrits sur ces listes; et, par ailleurs, ce nombre pouvait varier considérablement. Beaucoup de garderies ne faisaient pas le compte par groupe d'âge ni même de compte précis des enfants en attente d'une place. Certaines garderies affichaient des listes d'attente avec des centaines de noms et d'autres, dans la même ville, indiquaient n'avoir que cinq enfants inscrits sur leur liste. En raison de ces grandes fluctuations, il n'a pas été possible d'effectuer des comparaisons entre les villes.

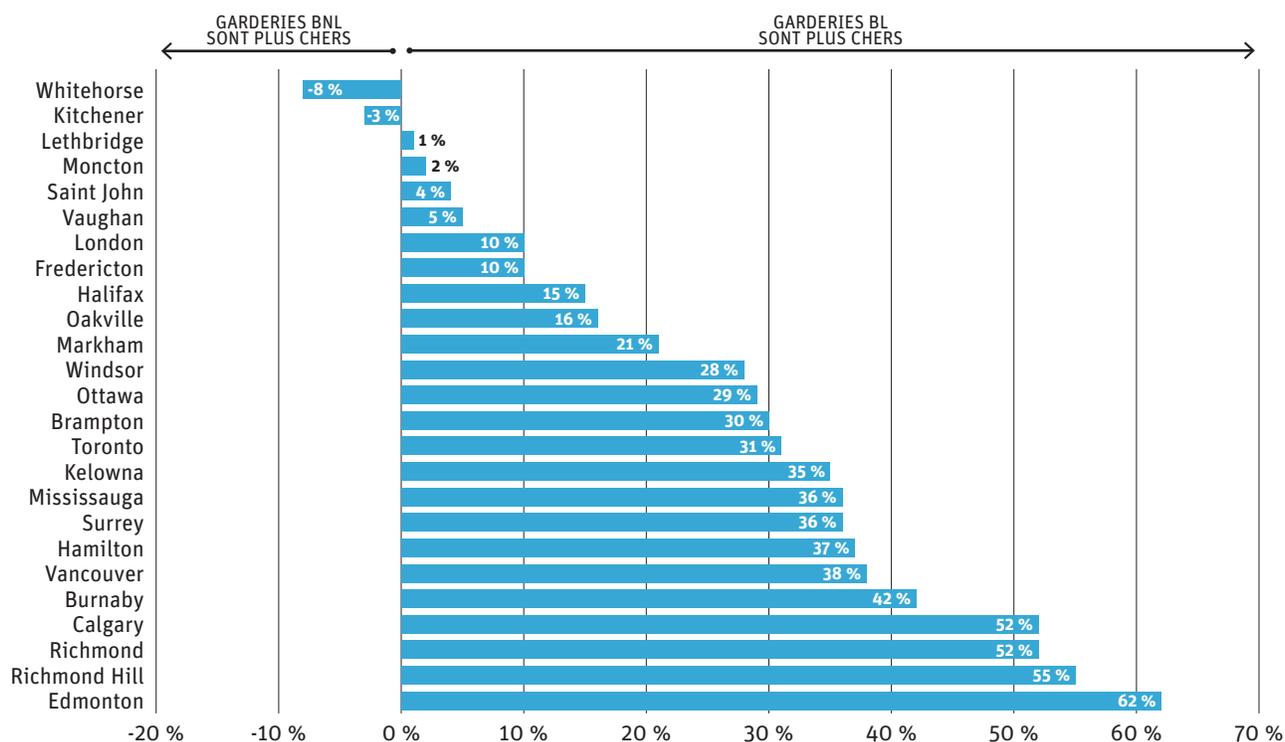
Les seules grandes tendances que nous pouvons dégager de l'analyse des listes d'attente sont que beaucoup plus d'enfants étaient en attente d'une place pour poupons et d'une place pour bambins (proportionnellement au nombre de places pour ces groupes d'âge) que d'une place pour enfants d'âge préscolaire. Généralement, il y a beaucoup plus de places destinées aux enfants d'âge préscolaire qu'aux poupons et aux bambins, de sorte que les listes d'attente pour ce groupe d'âge sont sans doute plus courtes. Aussi, les enfants inscrits aux listes d'attente pour une place pour poupons ou pour bambins n'ont pas nécessairement besoin d'une place immédiatement, mais en auront besoin à un moment donné plus tard vu que les parents astucieux inscrivent leur enfant à naître sur une liste d'attente pour poupons une année à l'avance. En fin de compte, la question des parents eu égard aux listes d'attente en est une de temps : « Si j'ai besoin d'une place tout de suite, combien de temps devrai-je attendre avant qu'une place se libère dans votre garderie? » Les résultats de notre sondage cette année donnent à penser que les garderies ne sont pas en mesure de répondre précisément à cette question ni à des questions connexes. Si on sondait les parents à ce sujet plutôt que les fournisseurs de services de garde, les résultats seraient peut-être plus utiles.

Différences des tarifs entre les garderies à but lucratif et les garderies à but non lucratif

DANS NOTRE SONDRAGE cette année, nous avons posé des questions aux garderies pour déterminer si elles étaient à but lucratif (BL) ou à but non lucratif (BNL). La catégorie BNL comprend à la fois le très petit nombre de garderies publiques et les garderies sous la gouverne d'organismes à but non lucratif. Les calculs dans cette section excluent les villes dans les provinces à régime de frais fixes (Charlottetown, Winnipeg, St. John's et les villes du Québec), ainsi qu'Iqaluit, Yellowknife et les villes de la Saskatchewan étant donné qu'elles ne comptent à peu près aucune garderie à but lucratif. Dans les autres provinces et territoires, les garderies, qu'elles soient BL ou BNL, reçoivent sensiblement le même financement public.⁹ Nous disposions donc de 25 villes pour effectuer des comparaisons.

Nous avons observé que le tarif pour enfants d'âge préscolaire est plus élevé dans les garderies BL que dans les centres de la petite enfance (CPE) et les garderies BNL. Dans 19 des 25 villes pour lesquelles nous avons des données (76 %), les tarifs des garderies BL étaient au moins 10 % supérieurs à ceux des garderies BNL. Dans les cas les plus extrêmes (Calgary, Richmond, Richmond Hill et Edmonton), les frais de garde pour enfants d'âge présco-

GRAPHIQUE 4 Les frais de garde pour enfants d'âge préscolaire — garderies BL et BNL — 2019



Remarque Les villes situées dans les provinces à régime de frais fixes ont été enlevées. Les villes de Regina, Saskatoon, Iqaluit et Yellowknife, qui comptent très peu de garderies BL, ont également été enlevées. Les tendances sont généralement les mêmes pour les autres groupes d'âge en ce que les tarifs des garderies BL sont beaucoup plus susceptibles d'être plus élevés. Toutefois, dans les groupes d'enfants plus jeunes, la différence entre les frais de garde des garderies BL et ceux des garderies BNL peut être plus marquée. Voir le tableau 7 en annexe pour une ventilation complète.

laire des garderies BL étaient de 50 % à 60 % plus élevés que ceux des garderies BNL. Dans cinq villes (Kitchener, Lethbridge, Moncton, Saint John et Vaughan), les frais de garde pour enfants d'âge préscolaire dans les garderies BL et dans les garderies BNL variaient d'à peine 5 %. Et dans Whitehorse, les tarifs des garderies BL étaient de 8 % inférieurs à ceux des garderies BNL. Les tendances sont globalement similaires pour les autres groupes d'âge: les centres à but lucratif ont des frais plus élevés. Cependant, dans ces groupes d'âge plus jeunes, les différences peuvent être plus importantes. Voir le tableau 7 en annexe pour une ventilation complète.

Les tarifs au prix courant du marché dans les villes à tarifs fixes

IL Y A maintenant quatre provinces où la moitié au moins des places sont à tarifs fixes : Québec, Île-du-Prince-Édouard, Manitoba et Terre-Neuve-et-Labrador. Toutefois, toutes ces provinces comptent encore des garderies à l'extérieur du régime à frais fixes.¹⁰ Généralement, les provinces déterminent quelles garderies sont admissibles au régime de tarifs fixes et au financement opérationnel. Aucune garderie dans ces provinces n'est tenue de faire partie du régime, mais celles qui choisissent d'en faire partie doivent appliquer le tarif fixe provincial.

Dans toutes les villes à tarif fixe du tableau 1, les tarifs de moins de la moitié des places sont au prix courant du marché, ce qui signifie que la médiane pour toutes les places correspond au tarif fixe provincial. Cependant, le tableau 1 met en relief uniquement les garderies dont les tarifs sont au prix courant du marché et leur tarif médian est calculé séparément. La différence entre le tarif fixe et le tarif courant du marché est la plus marquée dans les villes du Québec, notamment pour les poupons. Ainsi, une place pour poupons dont le tarif est au prix courant du marché coûte de cinq à six fois plus cher aux parents qu'une place pour poupons à tarif fixe. La disparité est la plus importante à Québec où les places pour poupons au prix courant du marché coûtent plus de six fois plus cher que les places pour

TABLEAU 1 Tarifs courants médians et tarifs fixes dans les provinces à régime de tarifs fixes, par mois, 2019

Ville	Tarif au prix courant du marché			Tarif fixe			% de places à tarif courant
	Poupons	Bambins	Enfants d'âge préscolaire	Poupons	Bambins	Enfants d'âge préscolaire	
Gatineau	998 \$		933 \$		179 \$		24 %
Laval	911 \$		825 \$		179 \$		37 %
Montréal	911 \$		825 \$		179 \$		35 %
Longueuil	977 \$		846 \$		179 \$		32 %
Québec	1 085 \$		982 \$		179 \$		31 %
Winnipeg	1 675 \$	1 031 \$	963 \$	651 \$	451 \$	451 \$	6 %
St. John's	1 085 \$	977 \$	955 \$	955 \$	726 \$	660 \$	39 %

poupons à tarif fixe (dans le cas des enfants d'âge préscolaire, les places coûtent cinq fois et demie plus cher). L'écart est le moins grand à Montréal et à Laval. Dans le secteur à but lucratif, les places pour poupons coûtent cinq fois plus cher que dans le réseau à but non lucratif, et les places pour enfants d'âge préscolaire coûtent quatre fois et demie plus cher. Les villes québécoises comptent une grande proportion de places au prix courant du marché, soit au total environ le tiers de toutes les places du secteur réglementé. Laval a le secteur commercial le plus étendu et Gatineau, le plus restreint. Le régime à frais fixes et financement opérationnel du Québec inclut les *centres de la petite enfance*, qui sont à but non lucratif, et des *garderies* à but lucratif. L'autre secteur à but lucratif, où les tarifs sont au prix courant du marché, ne reçoit pas de financement opérationnel (*garderies non subventionnées*), mais les frais de garde déboursés par les parents leur sont partiellement remboursés sous forme de crédit d'impôt en vertu d'une enveloppe financière distincte.

Winnipeg compte une faible proportion (6 %) de places dont les tarifs sont au prix courant du marché. Ces places coûtent de deux fois à deux fois et demie plus cher que les places à tarifs fixes, dépendamment du groupe d'âge.

Il y a des garderies à Charlottetown qui n'appliquent pas le tarif fixe provincial. Toutefois, dans cette ville, il y a peu de différence entre le tarif courant du marché et le tarif fixe.

La province de Terre-Neuve-et-Labrador est en voie de devenir une province à régime de frais fixes en vertu d'un plan sur dix ans lancé en 2012. Pour la première fois, en 2019, plus de la moitié des places dans St. John's

faisait partie du régime à frais fixes. Il reste 39 % de places encore au prix courant du marché, y compris en services de garde en milieu familial réglementés; ces places sont par conséquent inadmissibles au financement opérationnel. La différence entre les tarifs au prix courant du marché et les tarifs fixes est beaucoup moins marquée dans St. John's que dans d'autres villes (tableau 1). C'est notamment vrai pour les places poupons : le tarif médian au prix courant du marché n'étant que 14 % plus élevé que le tarif fixe. La raison tient en partie au fait que le tarif fixe pour poupons à Terre-Neuve-et-Labrador est beaucoup plus élevé que le tarif fixe pour poupons dans les autres provinces à régime de tarifs fixes. Et dans le cas des places pour bambins et pour enfants d'âge préscolaire, les tarifs au prix courant du marché à St. John's sont encore plus élevés (respectivement 35 % et 45 %). Par ailleurs, les tarifs fixes à St. John's pour tous les groupes d'âge sont plus élevés que ceux des autres provinces à régime de tarifs fixes. Par exemple, une place à temps plein pour un enfant d'âge préscolaire coûte 660 \$ par mois à St. John's, tandis qu'elle coûte 451 \$ à Winnipeg et 179 \$ à Montréal. L'écart entre les tarifs au prix courant du marché et les tarifs fixes est donc moindre. En fin de compte, parce que les tarifs fixes à Terre-Neuve-et-Labrador ne sont pas aussi généreux que ceux des autres provinces, les parents paient plus cher leurs services de garde.

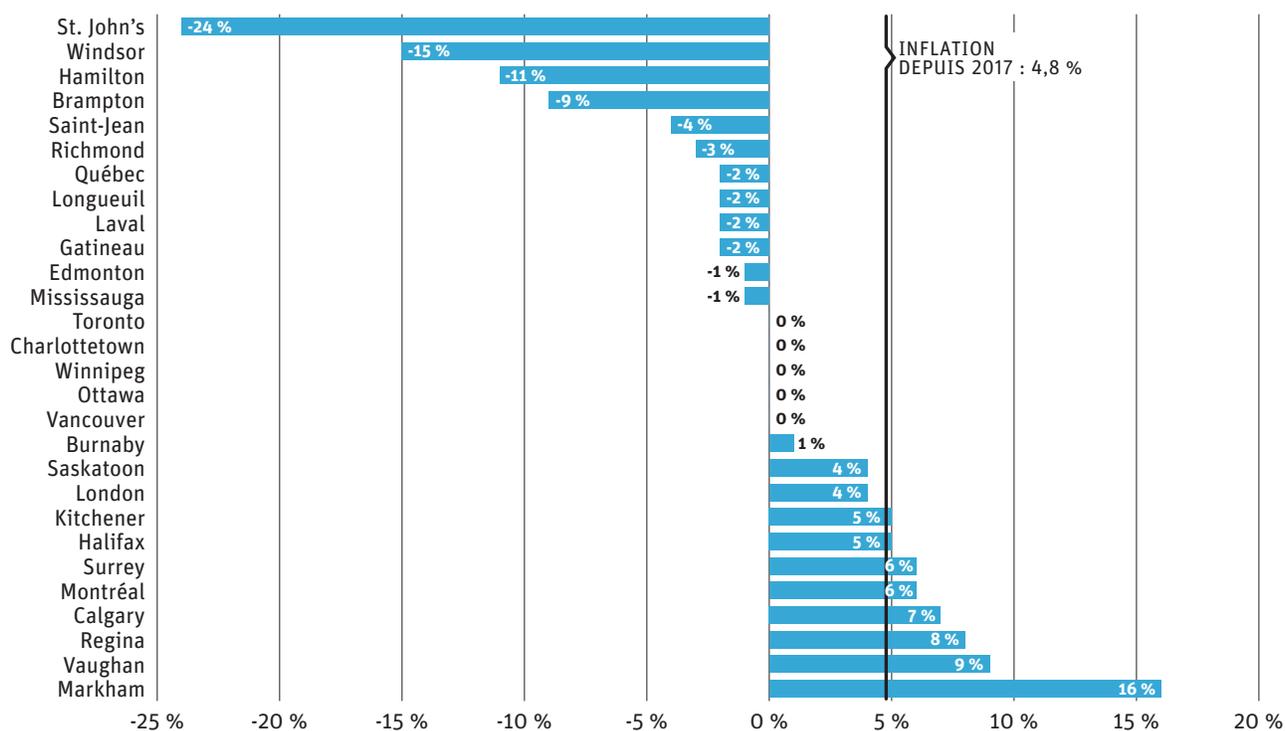
Incidence sur les frais de garde des changements apportés aux politiques de 2017 à 2019

AU LIEU DE comparer les frais de garde de 2019 à ceux de 2018, nous avons reculé d'une année de plus, soit à 2017, car la comparaison permet de capter dans son entièreté la première phase du financement fédéral pour la garde d'enfants amorcée en 2018. Comme mentionné précédemment, la première phase des ententes fédérales, provinciales et territoriales de trois ans prendra fin le 31 mars 2020, mais on s'attend (bien que ce ne soit pas certain) que des dispositions seront prises par le gouvernement fédéral et par les provinces et territoires afin d'éviter une interruption du transfert des fonds fédéraux. On l'a vu plus tôt, plusieurs provinces utilisent ce financement fédéral dans un effort pour réduire les frais de garde.

Le graphique 4 illustre l'effet de ces changements de politiques sur les frais de garde médians pour enfants d'âge préscolaire. Dans cette section, il est question des frais de garde pour les enfants d'âge préscolaire à moins d'indication contraire.

De 2017 à 2019, le changement le plus important au chapitre des frais de garde pour enfants d'âge préscolaire est survenu à St. John's. En 2017, le tarif médian pour ce groupe d'âge correspondait encore au tarif courant

GRAPHIQUE 5 Fluctuation des frais de garde pour enfants d'âge préscolaire de 2017 à 2019



du marché, mais peu à peu, comme les garderies optaient pour le régime à frais fixes et financement opérationnel, en 2019, le tarif médian est devenu le tarif fixe; 61 % des places à St. John's sont maintenant à tarifs fixes. Ainsi les frais de garde médians pour les enfants d'âge préscolaire ont chuté de 24 % dans cette période de deux ans. Et cette baisse est directement attribuable au plan sur dix ans de la province en matière de garde d'enfants. Même si le plan ne dépend pas directement du programme de financement bilatéral du gouvernement fédéral, les fonds fédéraux peuvent néanmoins avoir renforcé les effets du plan.

Les frais de garde pour les enfants d'âge préscolaire ont diminué dans les villes ontariennes de Windsor, Hamilton et Brampton. Les frais de garde dans ces villes en 2019 étaient de 9 % à 15 % moins élevés qu'en 2017. On peut attribuer ces diminutions importantes aux programmes de réduction des frais de garde mis en place par les administrations municipales et financés à même les fonds fédéraux acheminés aux villes. Les programmes de réduction de frais de garde pour les enfants d'âge préscolaire dans ces villes étaient parmi les plus généreux de la province. La réduction des frais

de garde de London était également généreuse, mais elle a été annulée à la fin de 2018, de sorte qu'elle ne se reflète pas dans notre comparaison de 2017 à 2019. La réduction des frais de garde à Mississauga était semblable à celle de Brampton, étant donné qu'elles sont toutes deux dans la région de Peel, mais la diminution nette des frais de garde n'a pas été aussi considérable, car les tarifs de base (sous-jacents) pour enfants d'âge préscolaire augmentaient plus rapidement. À ce stade, il semble peu probable que si les programmes municipaux de réduction des frais de garde en Ontario seront conservés lorsque la première phase des ententes bilatérales de trois ans prendra fin le 31 mars 2020.

Les frais de garde à Toronto et à Ottawa ont peu changé durant cette période. Ces villes n'ont pas mis en œuvre de programmes de réduction de frais de garde entre 2017 et 2019. Les frais de garde à London et Kitchener, où les tarifs pour enfants d'âge préscolaire avaient légèrement diminué, ont augmenté au rythme de l'inflation. Par ailleurs, les frais de garde dans Vaughan et Markham, qui n'ont pas de programmes de réduction des frais de garde, ont augmenté respectivement de 9 % et de 16 %, beaucoup plus rapidement que l'inflation.

Les frais de garde médians de 2019 dans les villes québécoises ont légèrement baissé à comparer à 2017. En 2017, nos calculs ont été influencés par l'échelle mobile de tarifs en vigueur à ce moment-là. Le tarif médian était évalué en fonction du revenu familial médian des familles avec des enfants âgés de moins de cinq ans. Ce tarif médian était légèrement supérieur au tarif le plus bas possible au Québec. Lorsque l'échelle mobile de tarifs a été éliminée en 2019 et qu'on a adopté un tarif fixe par enfant, on a vu une légère diminution des frais de garde médians.

La Colombie-Britannique est l'autre province qui a mis en œuvre un programme de réduction des frais de garde. Les réductions de 100 \$ par mois en garderie et de 60 \$ par mois en garde familiale ont été mises en œuvre au printemps de 2018, mais n'ont pas été augmentées en 2019. Les fournisseurs de services qui ont adhéré au programme et qui ultérieurement souhaitaient augmenter leurs tarifs devaient faire approuver ces augmentations par le gouvernement provincial. Cependant, il n'est pas clair à quel moment et de quelle façon ces hausses de tarifs ont été approuvées, refusées ou restreintes par le gouvernement. Il n'y avait pas de règles uniformes sur l'importance que pouvait avoir la hausse. Les augmentations de tarifs étaient plutôt approuvées à la pièce, un fournisseur de services à la fois.

Le résultat en fin de compte en C.-B. semble être que le programme de réduction des frais de garde a simplement compensé la hausse des tarifs

TABLEAU 2 Frais de garde mensuels pour les enfants âgés de zéro à trois, uniquement en Colombie-Britannique

Ville	Tarif médian en 2017	Tarif médian en 2019	Variation	% de places à but non lucratif (2019)
Burnaby	1 242 \$	1 000 \$	-242 \$	48 %
Vancouver	1 347 \$	1 112 \$	-235 \$	80 %
Richmond	1 200 \$	1 200 \$	0 \$	31 %
Surrey	950 \$	1 000 \$	50 \$	15 %

Remarque Les chiffres de 2017 correspondent à une nouvelle analyse des données sur les frais de garde de 2017 consolidées pour le groupe d'âge de zéro à trois ans.

attribuable à l'inflation entre 2017 et 2019. En d'autres termes, les frais de garde nets ont peu changé par rapport à ce qu'ils étaient en 2017 à Vancouver, Burnaby et Richmond malgré le nouveau programme de financement provincial. La ville qui se démarque est Surrey où les frais de garde pour enfants d'âge préscolaire ont augmenté plus rapidement que l'inflation en dépit du programme de réduction des frais de gare. Toutefois, le tarif médian à Surrey, soit 850 \$ par mois, est au bas de la fourchette pour les villes sondées en C.-B.

La réduction des frais de garde pour les garderies en C.-B. était de 350 \$ par mois pour les enfants âgés de zéro à trois ans, mais de seulement 100 \$ par mois pour les enfants plus vieux. Le tableau 2 présente la fluctuation des frais de garde pour les groupes d'enfants moins âgés. On voit ici un effet plus important que dans le graphique 4, qui présente les frais de garde pour enfants d'âge préscolaire. Les frais de garde nets dans Burnaby et Vancouver ont chuté de plus de 200 \$ par mois entre 2017 et 2019. Toutefois, les frais de garde dans les deux autres villes sondées en C.-B., Surrey et Richmond, n'ont pas bougé au cours de la même période. Il semble que les garderies ont pu augmenter leurs tarifs plus rapidement dans ces villes, de sorte que ces hausses ont éliminé tous les avantages du programme de réduction des frais de garde pour les parents.

Soulignons que les deux villes, soit Vancouver et Burnaby, où les frais de garde nets ont diminué de façon significative pour les enfants âgés de zéro à trois ans comptent une plus forte proportion de places en garderie à but non lucratif. Les deux villes où les frais de garde n'ont pas diminué comptent une plus faible proportion de places en garderie BNL; la plupart des places sont en garderie BL. Il se peut que les garderies BL aient été plus enclines à demander et à recevoir la permission du gouvernement d'augmenter leurs tarifs fixes. Cela étant, ce sont les garderies BL plutôt que les

parents qui ont profité des avantages du programme de réduction des frais de garde en haussant leurs tarifs.

Il semble que l'augmentation accélérée des tarifs en C.-B. ne soit pas passée inaperçue aux yeux des décideurs provinciaux. En janvier 2020, le ministère du Développement de l'enfance et de la Famille a publié de nouvelles directives relatives à l'augmentation des tarifs; toutefois il n'y a toujours pas de règles strictes.¹¹ De plus, le ministère a promis de publier en ligne les tarifs approuvés, comme moyen d'assurer la conformité.

Fait à noter : l'Australie a mis de l'avant elle aussi une approche de réduction des frais de garde pour les parents sans plafonner les tarifs. On souligne qu'à peine dix-huit mois après l'instauration du programme, la hausse rapide des frais de garde avait avalé la pleine valeur de la réduction des tarifs.¹² Par conséquent, les parents australiens n'étaient pas plus avancés que ceux de la C.-B., et ce, malgré l'intervention marquée du gouvernement dans le financement des services de garde.

Initiatives stratégiques : nouveau financement et programmes de réduction des frais de garde dans les provinces et les territoires

En juin 2017, le gouvernement fédéral annonçait un nouveau Cadre multilatéral d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (cadre multilatéral) pour orienter le développement des services de garde au Canada. Des ententes bilatérales ont alors été négociées pour une période initiale de trois ans avec chaque province et chaque territoire, à l'exception du Québec, afin de soutenir leurs initiatives en matière de garde d'enfants. Les ententes bilatérales ont été conclues sur une période de presque deux ans de sorte que les dates de début des ententes varient sensiblement. Quoi qu'il en soit, la fin de la première phase des ententes dans tous les cas est le 31 mars 2020. Le cadre multilatéral repose sur cinq principes dont ont convenu le gouvernement fédéral et les provinces et territoires : accessibilité, abordabilité, qualité, inclusion et flexibilité. Hormis ces principes, il y a peu de restrictions¹³ quant à la manière dont les nouveaux fonds fédéraux peuvent être utilisés. Les provinces et les territoires (à l'exception du Québec) devaient élaborer un « plan d'action » en matière de garde d'enfants précisant comment les fonds fédéraux seraient utilisés pour soutenir les différents éléments de leurs plans et comment ces éléments étaient reliés aux cinq principes du cadre multilatéral.

Les provinces et les territoires ont donc élaboré des plans d'action décrivant la façon dont ils dépenseraient les fonds. Ils ont utilisé un format commun, mais leurs plans variaient d'une province et d'un territoire à l'autre.¹⁴ S'en est suivi un certain nombre de projets expérimentaux pour lesquels nous disposons maintenant de données sur plusieurs années. Dans plusieurs provinces et territoires, une partie du financement fédéral pour la garde d'enfants a été affectée à la réduction des frais de garde, mais ailleurs cela n'a pas été le cas.

Dans cette section, nous examinons de plus près les deux principales stratégies/approches mises en œuvre par les provinces et les territoires durant cette période et précédemment afin de réduire les frais de garde : « Programme de réduction de frais de garde » et « Régime de tarifs fixes et financement opérationnel ».

La première approche consiste à accorder un remboursement ou une réduction d'un montant fixe aux parents, peu importe le tarif de base ou sous-jacent. Cette mesure réduit effectivement les frais de garde nets déboursés par les parents. Ces réductions n'ont pas d'incidence sur le tarif de base demandé, lequel peut encore augmenter. Cette hausse est parfois assujettie à des règles et parfois non. Les programmes de réduction de frais de garde peuvent rapidement être supprimés si les orientations politiques changent ou si les fonds viennent qu'à manquer.

Le programme de réduction des frais de garde est la stratégie qu'ont choisie des villes en Colombie-Britannique et en Ontario. En C.-B., le programme était gouvernemental, tandis qu'en Ontario, il relevait d'initiatives municipales. Dans le cas de la C.-B., le programme de réduction des frais de garde précédait la conclusion de l'entente bilatérale fédérale-provinciale et le gouvernement provincial a investi sept fois les sommes allouées en vertu de l'entente par le gouvernement fédéral pour la garde d'enfants.¹⁵ Dans le cas de l'Ontario, les stratégies de réduction de frais de garde lancées et administrées par les municipalités étaient expressément reliées aux fonds fédéraux. Les municipalités de l'Ontario, qui s'emploient à équilibrer leurs budgets, font face à une certaine incertitude, à savoir si le gouvernement provincial continuera ou non à leur acheminer ces fonds. En revanche, on ne s'attend pas à ce que le programme en C.-B. soit touché lorsque prendra fin la première phase des ententes bilatérales et que commencera la prochaine phase.

L'Ontario, où un certain nombre de programmes municipaux de réduction des frais de garde ont eu cours, est la seule province canadienne où les municipalités jouent un rôle important sur le plan de l'administration, des

TABLEAU 3 Initiatives de réduction des frais de garde par ville, 2018-2019.

Ville	Poupons	Bambins	Enfants d'âge préscolaire
(Région de Peel) Mississauga et Brampton ^{16,17}	12 \$/jour en garderie 6 \$/jour en garde familiale réglementée	12 \$/jour en garderie 6 \$/jour en garde familiale réglementée	12 \$/jour en garderie 6 \$/jour en garde familiale réglementée
Hamilton ¹⁸	10 \$/jour	10 \$/jour	10 \$/jour
(Région de Waterloo) Kitchener ¹⁹	10 \$/jour	3 \$/jour	2 \$/jour
London ²⁰ (à noter que ce programme de réduction de frais de garde a pris fin le 31 décembre 2018)	7 \$/jour	7 \$/jour	7 \$/jour
Windsor ²¹	6 \$/jour	6 \$/jour	6 \$/jour
Toutes les villes en C.-B. ²²	17,50 \$/jour en garderie 10 \$/jour en garde familiale réglementée		5 \$/jour en garderie 3 \$/jour en garde familiale réglementée

politiques et du financement des services de garde. London était parmi les premières villes ontariennes à lancer un projet pilote de réduction des frais de garde dans la deuxième moitié de 2018. Son programme n'a pas continué en 2019, mais d'autres villes que nous avons sondées ont mis en place leur propre programme en s'inspirant du modèle de London. Tout dépendant de la ville, les réductions des frais de garde varient parfois selon l'âge des enfants et parfois sont les mêmes, peu importe le groupe d'âge. Le programme le plus généreux est celui de la région de Peel, là où se trouvent les villes de Mississauga et Brampton. La réduction des tarifs en garderie est de 12 \$ par jour par enfant, tous groupes d'âge confondus. En mars 2020, il a été annoncé que ce programme serait annulé fin avril 2020. La plus faible réduction de frais de garde se trouve à Kitchener (région de Waterloo), à 2 \$ par jour pour les enfants d'âge préscolaire. Il semble maintenant qu'en raison des coupes provinciales, ces programmes de réduction des frais pourraient ne pas se poursuivre après le 31 mars 2020. Un certain nombre de villes ontariennes de notre sondage, notamment Ottawa, Vaughan, Markham et Toronto, n'avaient pas de stratégies particulières en matière de réduction de frais de garde associées aux fonds fédéraux en 2018 ou en 2019.

Depuis 2019, la Colombie-Britannique a opté pour les deux approches, à savoir un programme de réduction des frais de garde et un régime de tarifs fixes et financement opérationnel afin de réduire les frais de garde des parents. Le programme de réduction des frais de garde est une initiative à l'échelle de la province à laquelle peuvent participer toutes les garderies et tous les services de garde en milieu familial, s'ils en acceptent les

conditions. Contrairement à l'Ontario, le programme de réduction des frais de garde de la C.-B. est provincial et ne varie pas en fonction de la ville. À 17,50 \$ par jour par enfant, la stratégie de la C.-B., qui a été lancée au printemps 2018, est plus généreuse pour les enfants âgés de zéro à trois ans que tous les programmes municipaux de l'Ontario. Toutefois, elle est moins généreuse pour les enfants âgés de plus de trois ans que les programmes dans certaines municipalités ontariennes. Le programme de réduction des frais de garde de la C.-B. n'a pas de date de fin précise quoique son financement doit être renouvelé en vertu d'une demande annuelle. Le gouvernement provincial n'a pas annoncé qu'il entendait y mettre fin ni, par ailleurs, augmenter le montant de la réduction. Comme nous le verrons ci-après, les tarifs de base et sous-jacents ont continué d'augmenter dans certains cas en Colombie-Britannique.

Il y a 53 centres « prototypes » en C.-B. qui mettent présentement à l'essai un régime de tarifs fixes (10 \$/jour) et qui reçoivent des subventions de fonctionnement.

L'autre approche/stratégie générale pour réduire les frais de garde est un régime de tarifs fixes et financement opérationnel. Le premier et plus ambitieux de ces programmes est celui du Québec, lancé en 1977 à raison de 5 \$/jour. Le gouvernement provincial a augmenté ce tarif à 8,25 \$/jour en 2019. De 2014 à 2019, le Québec a appliqué une échelle mobile de tarifs; durant cette période, les frais de garde pouvaient atteindre 21,95 \$/jour, en fonction du revenu de la famille. Toutefois, le tarif fixe à 8,25 \$/jour a été réinstauré à l'automne 2019, rétroactif au début de 2019. Comme nous l'avons mentionné précédemment, outre ces garderies à frais fixes subventionnées (*garderies* et *CPE*), il existe au Québec un autre secteur de garderies commerciales (à but lucratif). Les parents dont les enfants fréquentent ces établissements reçoivent un crédit d'impôt financé en vertu d'une enveloppe budgétaire distincte. Les tarifs dans 24 % à 37 % des garderies des grandes villes du Québec sont au prix courant du marché. Ces tarifs ont été analysés dans la section consacrée aux tarifs au prix courant du marché.

Au Manitoba, la plupart des services de garde reçoivent du financement opérationnel et sont à tarifs fixes, quoique ces tarifs soient plus élevés qu'au Québec. Contrairement au Québec, les tarifs ailleurs au Canada diffèrent selon les groupes d'âge. Les tarifs fixes au Manitoba sont plus bas pour les services de garde en milieu familial et plus élevés pour les services offerts en garderie, notamment pour les poupons. Presque tous les services de garde agréés à Winnipeg participent au régime de tarifs fixes, seulement 6 % des

places sont au prix courant du marché. Ces tarifs ont été analysés dans la section consacrée aux tarifs au prix courant du marché.

À l'Île-du-Prince-Édouard, on trouve aussi un régime de tarifs fixes et financement opérationnel. De plus, il existe une grille salariale provinciale. Les tarifs sont plus élevés qu'au Manitoba, quoique généralement moins élevés que dans les villes où les tarifs sont au prix courant du marché. Les tarifs fixes à l'Î.-P.-É varient selon le groupe d'âge. Et 30 % des places (tableau 1) ne sont pas à tarifs fixes quoique la différence soit minime entre les tarifs fixes et les tarifs au prix courant du marché dans Charlottetown.²³

Comme mentionné précédemment, St. John's s'est jointe en 2019 au groupe des villes à tarifs fixes et financement opérationnel. Depuis 2014, le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador déploie sa stratégie sur dix ans en matière de garde d'enfants. La stratégie comprend un « Programme de financement opérationnel » (PSF) auquel peuvent participer les garderies (mais pas les services de garde en milieu familial). Dans notre sondage de 2018, un peu moins de la moitié des places agréées à St. John's participait au PSF. Dans le sondage de 2019, plus de 61 % des places à St. John's participent maintenant au régime de frais fixes et financement opérationnel. Par conséquent, en 2019, Terre-Neuve-et-Labrador est la quatrième province où une majorité des garderies est à frais fixes. Cependant, comme mentionné, même s'ils sont fixes, les tarifs à St. John's sont plus élevés que dans toutes les autres villes des provinces à régime de frais fixes. Cela est notamment vrai pour les poupons.²⁴ À 44 \$ par jour, ce tarif est si élevé qu'il s'apparente à celui de villes de taille moyenne en Ontario où les tarifs sont au prix courant du marché.

Le tarif fixe est également le tarif médian dans les villes sondées situées dans les quatre provinces à régime de tarifs fixes parce que plus de 50 % des places dans ces villes adhèrent au régime. La C.-B. et l'Alberta ont également des places à tarif fixe, mais celles-ci sont loin de correspondre à la moitié de toutes les places offertes. Par conséquent, le tarif fixe (10 \$/jour en C.-B. et 25 \$/jour en Alberta) ne correspond pas au tarif médian rapporté pour chacune des villes dans ces provinces, même si ces villes sont comprises dans le calcul du tarif médian.

À Edmonton et à Calgary, 7 % des places agréées, y compris les places en garde familiale régie, sont à 25 \$/jour (tarif fixe provincial). Le tarif de 25 \$/jour correspond en gros à la moitié du tarif médian dans ces deux villes, mais le taux de couverture des garderies à tarifs fixes demeure peu élevé. Comme il y a relativement peu de places à tarifs fixes, peu de parents ont accès à des services de garde qui coûtent moins cher. La création des

TABLEAU 4 Tarifs fixes par ville (2019)

Ville	Tarifs pouspous	Tarifs bambins	Tarifs enfants d'âge préscolaire	% de places à tarif fixe
Gatineau au Québec	8,25 \$/jour	8,25 \$/jour	8,25 \$/jour	76 %
Laval au Québec	8,25 \$/jour	8,25 \$/jour	8,25 \$/jour	63 %
Montréal au Québec	8,25 \$/jour	8,25 \$/jour	8,25 \$/jour	65 %
Longueuil au Québec	8,25 \$/jour	8,25 \$/jour	8,25 \$/jour	69 %
Québec au Québec	8,25 \$/jour	8,25 \$/jour	8,25 \$/jour	69 %
Winnipeg au Manitoba	30 \$/jour en garderie 22,20 \$/jour en garde familiale	20,80 \$/jour en garderie 18,20 \$/jour en garde familiale		94 %
Charlottetown à l'Î.-P.-É	34,00 \$/jour	28,00 \$/jour	27,00 \$/jour	60 %
St. John's à Terre-Neuve-et-Labrador ²⁹	44 \$/jour	33 \$/jour	30 \$/jour	61 %
Calgary en Alberta	25 \$/jour	25 \$/jour	25 \$/jour	7 %
Edmonton en Alberta	25 \$/jour	25 \$/jour	25 \$/jour	7 %
Burnaby en C.-B.	10 \$/jour	10 \$/jour	10 \$/jour	4 %
Kelowna en C.-B.	10 \$/jour	10 \$/jour	10 \$/jour	3 %
Richmond en C.-B.	10 \$/jour	10 \$/jour	10 \$/jour	1 %
Surrey en C.-B.	10 \$/jour	10 \$/jour	10 \$/jour	3 %
Vancouver en C.-B.	10 \$/jour	10 \$/jour	10 \$/jour	5 %

places à 25 \$/jour a précédé les transferts de paiement du gouvernement fédéral; il s'agissait d'une initiative décrite dans le plan d'action de l'Alberta. Comme pour l'Ontario, il y a une certaine incertitude quant à l'avenir de ce programme à frais fixes en Alberta. À l'approche de la fin de la première phase du programme de financement fédéral, le gouvernement de l'Alberta a laissé entendre que le volet de ce programme à frais fixes financé par le fédéral pourrait peut-être prendre fin.²⁵

Comme mentionné précédemment, la Colombie-Britannique a créé un certain nombre de centres « prototypes » qui reçoivent du financement opérationnel. Au départ, ce programme devait prendre fin le 31 mars 2020,²⁶ mais au moment de la rédaction du présent rapport, il avait été prolongé jusqu'en avril 2021.²⁷ Au tarif de 10 \$/jour, ces centres ne sont pas beaucoup plus dispendieux que les garderies et les CPE à 8,25 \$/jour du Québec.²⁸ Cependant, même si ces tarifs sont plutôt bas, peu de parents y ont accès pour le moment. En effet, il n'y a aucune ville en C.-B. où ce faible tarif s'applique à plus de 5 % des places agréées, y compris les places en garde familiale.

Conclusion

LES SIX ANNÉES depuis la publication du sondage annuel sur les frais de garde d'enfants au Canada du CCPA ont été une période active en matière d'initiatives stratégiques reliées aux frais de garde. Depuis notre premier sondage publié en 2014, la population canadienne a élu un nouveau gouvernement fédéral, remplaçant les conservateurs de Stephen Harper par les libéraux de Justin Trudeau, qui se sont réinvestis dans le dossier des services de garde. Pendant cette même période, certains gouvernements provinciaux et territoriaux ont changé, chacun ayant ses propres politiques et stratégies en matière de garde d'enfants. Un Cadre multilatéral d'apprentissage et de garde des jeunes enfants a été annoncé en juin 2017, soutenu par un engagement financier sur onze ans présenté dans le budget fédéral de 2017. Dans les deux années suivant la signature du cadre multilatéral, le gouvernement fédéral a conclu des ententes bilatérales de financement avec chaque province et chaque territoire. Les ententes bilatérales comportaient des plans d'action pour concrétiser les principes d'accessibilité, d'abordabilité, de qualité, d'inclusion et de flexibilité sous-tendant le cadre multilatéral. Ces ententes bilatérales prennent fin le 31 mars 2020. On s'attend à ce que de nouvelles ententes remplacent celles-ci, mais les détails sur ces négociations sont parcimonieux au moment de la rédaction du présent rapport.

En comptant le sondage sur les frais de garde de cette année, nous disposons maintenant de données sur les frais de garde au Canada et d'analyses sur six ans. Il apparaît manifeste que les frais de garde au Canada sont le moins élevés lorsque les fournisseurs de services de garde reçoivent du

financement opérationnel substantiel de l'État et adhèrent à un régime de tarifs fixes dans le cadre d'une politique publique délibérée. Dans les provinces où certains services de garde sont à tarifs fixes et que d'autres sont au prix courant du marché, on constate que les tarifs non réglementés sont beaucoup plus élevés que les tarifs fixes.

Un des sujets traités dans le présent rapport est l'incidence du cadre multilatéral sur les frais de garde. Quoique l'abordabilité soit un des principes fondamentaux du cadre multilatéral, seulement quelques provinces et territoires (et en Ontario, quelques municipalités) ont effectivement utilisé les fonds fédéraux qui leur ont été versés en vertu d'ententes bilatérales pour réduire les frais de garde des parents. Aussi, quelques provinces et territoires avaient déjà mis en place des stratégies « d'abordabilité », dont quelques-unes étaient en place depuis un certain temps. Là où les fonds fédéraux ont servi à réduire les frais de garde, la mesure a touché trop peu de garderies dans certains cas pour pouvoir analyser correctement son incidence (par exemple, le très petit nombre de centres « prototypes » à 10 \$/jour en Colombie-Britannique). Il est également évident que certains programmes de réduction de frais de garde peuvent être éphémères, étant donné que les projets pilotes à petite échelle risquent de prendre fin lorsque les gouvernements sont remplacés ou que leurs priorités changent.

Pour toutes ces raisons, l'effet du financement fédéral (en vertu du cadre multilatéral et des ententes bilatérales) sur les frais de garde et sur « l'abordabilité » a été au mieux tempéré. Par exemple, le programme de réduction des frais de garde en C.-B., en vertu duquel certains services de garde ont obtenu du financement opérationnel, mais qui leur permettait par ailleurs d'augmenter leurs tarifs plutôt que d'appliquer un tarif fixe, a eu des résultats mitigés. Les frais fixes à Terre-Neuve-et-Labrador demeurent élevés comparativement à ceux des autres provinces à régime de frais fixes, et ce, même si la province s'est dotée d'un plan sur dix ans pour financer à même son budget et les transferts fédéraux un régime de frais fixe et de financement opérationnel.

Manifestement, pour atteindre « l'abordabilité » des services de garde, il faut que les politiques publiques traitent de certaines questions fondamentales.

Premièrement, quel est le lien entre réduction des frais de garde et abordabilité des services? Bien que réduire les frais de garde soit souhaitable, cela ne les rend pas pour autant « abordables » pour les parents. Dans une étude réalisée en Ontario par Gordon Cleveland en 2018, l'abordabilité est

définie en utilisant un modèle économique sur lequel on pourrait prendre appui dans l'ensemble du Canada.³⁰

Deuxièmement, quelle est la meilleure façon d'utiliser les fonds publics pour rendre les services de garde abordables? Il existe au Canada différents mécanismes de réduction de frais de garde et de subvention pour les parents, d'autres régimes axés sur la demande et différents modèles de financement opérationnel. Plusieurs provinces (Québec, Manitoba et Île-du-Prince-Édouard) ont acquis une solide expérience en matière de financement opérationnel et de tarifs fixes. Le temps est venu d'analyser en profondeur ces différentes stratégies en vigueur au Canada et ailleurs au monde et d'en appliquer plus systématiquement les leçons apprises.

Troisièmement, quels sont les autres facteurs qui rendent les services de garde plus abordables ou qui les rendent moins abordables? Comme le souligne le présent rapport, le régime de propriété des garderies (BL ou BNL), la réglementation des tarifs et le niveau de financement public accordé sont autant de facteurs qui ont une incidence sur les frais de garde.

Quatrièmement, quel est le lien entre les frais de garde et les autres aspects des politiques reliées à la garde d'enfants? Il existe un lien étroit et ambigu entre les frais de garde et la rémunération du personnel (et par conséquent la qualité, le recrutement et la rétention) de même qu'entre les frais de garde et l'accessibilité et l'offre de services. Par exemple, qu'est-ce que cela change que le tarif fixe à l'Île-du-Prince-Édouard soit relié à la grille salariale provinciale? Une bonne politique globale en matière de services de garde doit viser à répondre tout à la fois aux enjeux d'abordabilité, de qualité et d'accessibilité, car les trois sont interreliés.

Ce sondage annuel sur les frais de garde de 2019 confirme les constats de nos sondages précédents, à savoir que des frais de garde moins élevés au Canada sont le résultat de politiques publiques et non des pressions exercées par le marché. Toutefois, il faut aller au-delà de cette conclusion et reconnaître que de solides politiques publiques fondées sur des données probantes sont également essentielles pour bâtir un réseau de services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants accessibles, inclusifs et de qualité pour tous au Canada. Nous demandons avec instance l'examen de toutes ces questions et de ces enjeux dans le cadre d'un débat public plein et entier sur le financement des services de garde au Canada afin d'orienter les futures politiques.

Annexe

TABLEAU 5 Données détaillées sur tarifs mensuels – 2019

Ville	Province	Tous les tarifs (médian)			Tarifs en garderie (médian)			Tarifs en garde familiale (médian)		
		Poupons	Bambins	Enfants d'âge préscolaire	Poupons	Bambins	Enfants d'âge préscolaire	Poupons	Bambins	Enfants d'âge préscolaire
Vancouver	Colombie-Britannique	1 112 \$		954 \$	1 112 \$		950 \$	1 275 \$		1 290 \$
Richmond	Colombie-Britannique	1 200 \$		955 \$	1 283 \$		955 \$	1 000 \$		938 \$
Burnaby	Colombie-Britannique	1 000 \$		850 \$	1 000 \$		835 \$	1 000 \$		950 \$
Surrey	Colombie-Britannique	1 000 \$		850 \$	1 050 \$		875 \$	922 \$		800 \$
Kelowna	Colombie-Britannique	825 \$		810 \$	825 \$		800 \$	850 \$		830 \$
Calgary	Alberta	1 300 \$	1 100 \$	1 075 \$	1 350 \$	1 175 \$	1 075 \$	920 \$	880 \$	820 \$
Edmonton	Alberta	1 075 \$	917 \$	875 \$	1 100 \$	950 \$	875 \$	830 \$	830 \$	830 \$
Lethbridge	Alberta	900 \$	850 \$	830 \$	1 025 \$	900 \$	830 \$	750 \$	650 \$	700 \$
Saskatoon	Saskatchewan	995 \$	800 \$	740 \$	1 000 \$	800 \$	740 \$	805 \$	760 \$	700 \$
Regina	Saskatchewan	850 \$	680 \$	620 \$	890 \$	680 \$	615 \$	800 \$	700 \$	650 \$
Winnipeg	Manitoba	651 \$	451 \$	451 \$	651 \$	451 \$	451 \$	482 \$	395 \$	395 \$
Windsor	Ontario	868 \$	760 \$	662 \$	868 \$	749 \$	662 \$	977 \$	977 \$	846 \$
London	Ontario	1 250 \$	1 172 \$	1 055 \$	1 250 \$	1 189 \$	1 063 \$	1 009 \$	1 009 \$	955 \$
Kitchener	Ontario	1 389 \$	1 149 \$	1 020 \$	1 495 \$	1 182 \$	1 008 \$	1 253 \$	1 139 \$	1 139 \$
Hamilton	Ontario	1 148 \$	977 \$	825 \$	1 221 \$	1 017 \$	825 \$	1 063 \$	937 \$	937 \$
Brampton	Ontario	1 259 \$	1 025 \$	955 \$	1 520 \$	1 058 \$	955 \$	1 020 \$	1 020 \$	868 \$
Mississauga	Ontario	1 424 \$	1 090 \$	1 042 \$	1 669 \$	1 107 \$	1 046 \$	1 042 \$	1 042 \$	1 042 \$
Oakville	Ontario	1 503 \$	1 264 \$	1 210 \$	1 541 \$	1 302 \$	1 210 \$	1 148 \$	937 \$	937 \$
Richmond Hill	Ontario	1 350 \$	1 280 \$	1 100 \$	1 580 \$	1 303 \$	1 125 \$	1 010 \$	1 010 \$	819 \$
Vaughan	Ontario	1 545 \$	1 285 \$	1 120 \$	1 545 \$	1 285 \$	1 120 \$	1 063 \$	1 063 \$	911 \$
Toronto	Ontario	1 774 \$	1 457 \$	1 207 \$	1 934 \$	1 580 \$	1 280 \$	1 063 \$	1 047 \$	968 \$
Markham	Ontario	1 541 \$	1 327 \$	1 180 \$	1 580 \$	1 327 \$	1 180 \$	977 \$	977 \$	738 \$
Ottawa	Ontario	1 020 \$	1 040 \$	1 010 \$	1 550 \$	1 280 \$	1 062 \$	895 \$	1 020 \$	890 \$
Gatineau	Québec		179 \$							
Laval	Québec		179 \$							
Montréal	Québec		179 \$							
Longueuil	Québec		179 \$							
Québec	Québec		179 \$							
Iqaluit	Nunavut	1 300 \$		1 213 \$	1 300 \$		1 213 \$	1 411 \$		1 302 \$
Yellowknife	Territoires du Nord-Ouest	1 093 \$	990 \$	890 \$	1 150 \$	990 \$	760 \$	1 085 \$	1 085 \$	1 085 \$
Whitehorse	Yukon	900 \$	850 \$	835 \$	900 \$	850 \$	850 \$	938 \$	750 \$	750 \$
Saint-Jean	Nouveau-Brunswick	868 \$	738 \$	664 \$	868 \$	738 \$	664 \$	0 \$	694 \$	694 \$
Moncton	Nouveau-Brunswick	856 \$	716 \$	722 \$	856 \$	716 \$	722 \$	760 \$	651 \$	716 \$
Fredericton	Nouveau-Brunswick	835 \$	727 \$	690 \$	846 \$	727 \$	690 \$	760 \$	760 \$	651 \$
Halifax	Nouvelle-Écosse	939 \$	829 \$	861 \$	960 \$	847 \$	861 \$	868 \$	760 \$	760 \$
Charlottetown	Île-du-Prince-Édouard	738 \$	608 \$	586 \$						
St. John's	Terre-Neuve-et-Labrador	955 \$	726 \$	660 \$	955 \$	716 \$	660 \$	1 085 \$	977 \$	868 \$

TABLEAU 6 Méthodologie du sondage par ville

Ville	Province	% de places agréées sondées	Méthodologie du sondage
Vancouver	Colombie-Britannique		Un échantillon de garderies sélectionnées au hasard et tous les services de garde en milieu familial ont été appelés
Richmond	Colombie-Britannique	71 %	Toutes les garderies et tous les services de garde en milieu familial ont été appelés
Burnaby	Colombie-Britannique	68 %	Toutes les garderies et tous les services de garde en milieu familial ont été appelés
Surrey	Colombie-Britannique	66 %	Toutes les garderies et un échantillon de services de garde en milieu familial ont été appelés
Kelowna	Colombie-Britannique	69 %	Toutes les garderies et tous les services de garde en milieu familial ont été appelés. Le nombre précis de places est inconnu; le pourcentage du sondage correspond au pourcentage de garderies contactées avec succès.
Calgary	Alberta		Un échantillon de garderies sélectionnées au hasard et tous les services de garde en milieu familial ont été appelés
Edmonton	Alberta		Un échantillon de garderies sélectionnées au hasard et tous les services de garde en milieu familial ont été appelés
Lethbridge	Alberta	70 %	Toutes les garderies et toutes les agences de services de garde en milieu familial ont été appelées
Saskatoon	Saskatchewan	76 %	Toutes les garderies et tous les services de garde en milieu familial ont été appelés. Le nombre précis de places est inconnu; le pourcentage du sondage correspond au pourcentage de garderies contactées avec succès.
Regina	Saskatchewan	70 %	Toutes les garderies et tous les services de garde en milieu familial ont été appelés. Le nombre précis de places est inconnu; le pourcentage du sondage correspond au pourcentage de garderies contactées avec succès.
Winnipeg	Manitoba		Garderies aux tarifs fixes (<2 ans : 30 \$/jour, 2 à 5 ans : 20,80 \$/jour)
Windsor	Ontario	69 %	Toutes les garderies et toutes les agences de services de garde en milieu familial ont été appelées
London	Ontario	88 %	Toutes les garderies et toutes les agences de services de garde en milieu familial ont été appelées
Kitchener	Ontario	83 %	Toutes les garderies et toutes les agences de services de garde en milieu familial ont été appelées
Hamilton	Ontario	79 %	Toutes les garderies et toutes les agences de services de garde en milieu familial ont été appelées
Brampton	Ontario	72 %	Toutes les garderies et toutes les agences de services de garde en milieu familial ont été appelées
Mississauga	Ontario		Un échantillon de garderies sélectionnées au hasard et toutes les agences de services de garde en milieu familial ont été appelés
Oakville	Ontario	73 %	Toutes les garderies et toutes les agences de services de garde en milieu familial ont été appelées
Richmond Hill	Ontario	72 %	Toutes les garderies et toutes les agences de services de garde en milieu familial ont été appelées
Vaughan	Ontario	69 %	Toutes les garderies et toutes les agences de services de garde en milieu familial ont été appelées
Toronto	Ontario		Un échantillon de garderies sélectionnées au hasard et toutes les agences de services de garde en milieu familial ont été appelés
Markham	Ontario	66 %	Toutes les garderies et toutes les agences de services de garde en milieu familial ont été appelées
Ottawa	Ontario		Un échantillon de garderies sélectionnées au hasard et toutes les agences de services de garde en milieu familial ont été appelés
Gatineau	Québec		Tarifs fixes (8,25 \$/jour)
Laval	Québec		Tarifs fixes (8,25 \$/jour)
Montréal	Québec		Tarifs fixes (8,25 \$/jour)
Longueuil	Québec		Tarifs fixes (8,25 \$/jour)
Québec	Québec		Tarifs fixes (8,25 \$/jour)
Iqaluit	Nunavut	75 %	Toutes les garderies et toutes les agences de services de garde en milieu familial ont été appelées
Yellowknife	Territoires du Nord-Ouest	78 %	Toutes les garderies et toutes les agences de services de garde en milieu familial ont été appelées
Whitehorse	Yukon	77 %	Toutes les garderies et toutes les agences de services de garde en milieu familial ont été appelées
Saint-Jean	Nouveau-Brunswick	83 %	Toutes les garderies et toutes les agences de services de garde en milieu familial ont été appelées
Moncton	Nouveau-Brunswick	70 %	Toutes les garderies et toutes les agences de services de garde en milieu familial ont été appelées
Fredericton	Nouveau-Brunswick	63 %	Toutes les garderies et toutes les agences de services de garde en milieu familial ont été appelées
Halifax	Nouvelle-Écosse	66 %	Toutes les garderies et toutes les agences de services de garde en milieu familial ont été appelées
Charlottetown	Île-du-Prince-Édouard		Tarifs fixes (<2 ans : 34 \$/jour, 2 ans : 28 \$/jour, 3 et 4 ans : 27 \$/jour)
St. John's	Terre-Neuve-et-Labrador	71 %	Toutes les garderies et toutes les agences de services de garde en milieu familial ont été appelées

TABLEAU 7 Tarifs dans les garderies à but lucratif et à but non lucratif : pourcentage correspondant à l'excédent des tarifs des garderies BL par rapport aux tarifs des garderies BNL

Nom de la ville	Province	Tarifs poupons	Tarifs bambins	Tarifs enfants d'âge préscolaire
Vancouver	Colombie-Britannique		29 %	38 %
Richmond	Colombie-Britannique		50 %	52 %
Burnaby	Colombie-Britannique		51 %	42 %
Surrey	Colombie-Britannique		71 %	36 %
Kelowna	Colombie-Britannique		30 %	35 %
Calgary	Alberta	63 %	63 %	52 %
Edmonton	Alberta	85 %	45 %	62 %
Lethbridge	Alberta	28 %	30 %	1 %
Windsor	Ontario	31 %	26 %	28 %
London	Ontario	13 %	12 %	10 %
Kitchener	Ontario	5 %	-6 %	-3 %
Hamilton	Ontario	29 %	28 %	37 %
Brampton	Ontario	19 %	30 %	30 %
Mississauga	Ontario	13 %	30 %	36 %
Oakville	Ontario	13 %	20 %	16 %
Richmond Hill	Ontario	52 %	57 %	55 %
Vaughan	Ontario	4 %	-3 %	5 %
Toronto	Ontario	6 %	14 %	31 %
Markham	Ontario	1 %	15 %	21 %
Ottawa	Ontario	-2 %	5 %	29 %
Whitehorse	Yukon	-8 %	-4 %	-8 %
Saint John	Nouveau-Brunswick	1 %	10 %	4 %
Moncton	Nouveau-Brunswick	9 %	4 %	2 %
Fredericton	Nouveau-Brunswick	7 %	0 %	10 %
Halifax	Nouvelle-Écosse	7 %	13 %	15 %

Calculs agrégés

Les garderies BL coûtent 5 % plus cher que les garderies BNL	15	19	19
Les garderies BL coûtent ±5% de ce que coûtent les garderies BNL	4	5	5
Les garderies BNL coûtent 5 % plus cher que les garderies BL	1	1	1
Total des villes pour lesquelles nous avons des données	20	25	20

Remarque les % indiquent que les BL coûtent plus cher et les négatifs, que les BNL coûtent plus cher. Les villes des provinces à régime de tarifs fixes ont été enlevées. Les villes de Regina, Saskatoon, Iqaluit et Yellowknife ont peu de garderies BL et ont donc été enlevées.

Notes

1 Les garderies publiques ont été intégrées à la catégorie des garderies à but non lucratif (BNL), car elles sont très peu nombreuses au pays. Par exemple, certaines villes ontariennes (Brampton, par exemple), il arrive que ce soit le conseil scolaire qui exploite la garderie.

2 Au Canada, l'âge de scolarité obligatoire varie selon la province et le territoire. La maternelle est obligatoire dans plusieurs provinces et territoires. À certains endroits, la première année, celle qui suit la maternelle, est la première année de scolarité obligatoire. Toutefois, toutes les provinces et tous les territoires offrent la maternelle aux enfants âgés de cinq ans et certaines l'offrent pour les enfants âgés de quatre ans; voir le tableau 2 — Martha Friendly, Elise Larsen, Laura Feltham, Bethany Grady, Barry Forer, Michelle Jones, “Early childhood education and care in Canada 2016.”

3 https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/services/services_renderer.201480.Designated_Centre%E2%80%94Parent_Subsidy_Program_.html

4 Martha Friendly, Elise Larsen, Laura Feltham, Bethany Grady, Barry Forer et Michelle Jones, “Early childhood education and care in Canada 2016.”

5 Toronto et les municipalités de sa grande agglomération sont des entités administratives distinctes.

6 Dans toutes les provinces et tous les territoires, les enfants âgés de cinq ans peuvent fréquenter la maternelle le mois de septembre de l'année où ils atteignent cinq ans. L'Ontario et maintenant la Nouvelle-Écosse offrent la maternelle à temps plein à tous les enfants âgés de quatre ans. Le Québec et quelques autres provinces et territoires offrent la maternelle à certains enfants âgés de quatre ans.

7 <https://www.qia.ca/qia-increases-daycare-subsidy-to-10-day/>

8 Au Québec, au Manitoba et à l'Île-du-Prince-Édouard, les listes d'attente sont centralisées; c'est également le cas dans certaines municipalités en Ontario.

9 Au Québec, où les *centres de la petite enfance (CPE)* BNL et les *garderies* BL qui font partie du régime à frais fixe reçoivent du financement opérationnel, il existe un autre secteur de garderies à but lucratif dont les tarifs sont au prix courant du marché. Elles ne reçoivent pas de finan-

cement opérationnel, mais les frais de garde des parents sont remboursés en vertu d'une enveloppe financière distincte.

10 Au Québec, les garderies dont les tarifs sont au prix courant du marché sont toutes des garderies BL qui ne reçoivent pas de subventions de fonctionnement. Les parents ont droit à un crédit d'impôt pour une partie des frais de garde déboursés. Les quelques garderies BL du Manitoba ne reçoivent pas de financement opérationnel. Les centres de la petite enfance désignés de l'Île-du-Prince-Édouard sont dans un régime à frais fixes; certains de ces centres sont BL et d'autres BNL. À St. John's, le régime à frais fixes compte à la fois des garderies BL et des garderies BNL, mais les garderies BL sont beaucoup plus nombreuses à Terre-Neuve-et-Labrador que les garderies BNL.

11 Ministère du Développement de l'enfance et de la Famille « Initiative de réduction des frais de garde d'enfants : Lignes directrices de financement 2020/2021, gouvernement de la Colombie-Britannique.

12 Shane Wright et Judith Ireland, "Childcare package all but gone 18 months after introduction," *The Age*, 2 février 2020. Consulté en ligne le 5 février 2020; source: <https://www.theage.com.au/politics/federal/childcare-package-all-but-gone-18-months-after-introduction-20200131-p53wlr.html>.

13 Une restriction importante à mentionner: les provinces et les territoires ne pouvaient pas utiliser les fonds fédéraux pour payer les salaires et les avantages sociaux des éducatrices et des éducateurs.

14 Pour des précisions sur ces initiatives, consultez: «Analyse du Cadre multilatéral d'apprentissage et de garde des jeunes enfants et des Accords bilatéraux sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants», Lisa Pasolli, Child Care Now, février 2019. Consulté le 5 février 2020 (<https://www.childcarecanada.org/documents/research-policy-practice/19/04/analysis-multilateral-early-learning-and-child-care-framework>)

15 En vertu de l'entente bilatérale, la contribution fédérale était de 153 millions de dollars alors que les dépenses du gouvernement de la C.-B. pour la garde d'enfants ont été de 1,233 milliard de dollars de 2017-2018 à 2019-2020. Source : tableau 1.14 – Budget 2018: working for you, Budget and Fiscal Plan 2018/19 – 2020/21 – Ministère des Finances, gouvernement de la Colombie-Britannique, 20 février 2018; et graphique 1.1.1 – Budget 2020 : A balanced plan to keep BC moving forward, Budget and fiscal plan 2020/21 – 2022/23 – Ministère des Finances, gouvernement de la Colombie-Britannique, 18 février 2020.

16 <https://www.peelregion.ca/children/reduced-children-fees/>

17 Au moment de la rédaction de ce rapport, la région de Peel avait annoncé la fin de son programme de réduction des frais de garde d'ici le 30 avril 2020 en raison de la « ... réduction du financement des services de garde provenant du gouvernement de l'Ontario ». Voir Adam Carter, «Peel cancels child-care fee reduction initiative in wake of provincial cuts», 3 mars 2020, CBC News; consulté le 3 mars 2020; source : <https://www.cbc.ca/news/canada/toronto/child-care-fee-reduction-provincial-cut-1.5482516>.

18 <https://www.hamilton.ca/social-services/early-years-and-child-care-services/child-care-affordability-plan>

19 <https://www.cbc.ca/news/canada/kitchener-waterloo/fees-to-increase-at-regionally-operated-childcare-centres-1.5339803>

20 <https://www.london.ca/newsroom/Pages/Licensed-Child-Care-Affordability-Pilot-.aspx>

21 <http://greatbeginningsdaycare.ca/licensed-child-care-center/its-back/>

22 https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/family-and-social-supports/child-care/child-care-operating-funding/child_care_fee_reduction_initiative_funding_guidelines.pdf?forcedownload=true

23 Pour une analyse plus approfondie des tarifs au prix courant du marché à Charlottetown, voir David Macdonald et Martha Friendly, *Stades de développement: Frais de garde d'enfants dans les plus grandes villes du Canada — 2018*, février, Centre canadien de politiques alternatives.

24 À l'Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve-et-Labrador, le tarif fixe correspond à la subvention maximale pour frais de garde. Ainsi, les parents admissibles à la pleine subvention n'ont rien à déboursier de leurs poches. Pour une analyse des sommes que les parents à faible revenu admissibles à la pleine subvention pour frais de garde devaient déboursier, consultez notre sondage sur les frais de garde de 2016, *Une préoccupation croissante* en ligne à <https://www.policyalternatives.ca/publications/reports/une-pr%C3%A9occupation-croissante>.

25 Voir Appell, Jeremy, « Requiem for \$25/day child care. » *Medicine Hat News*. En ligne, consulté le 5 février 2020 à <https://medicinehatnews.com/commentary/opinions/2020/01/21/opinion-requiem-for-25-day-childcare/>.

26 Gouvernement de la Colombie-Britannique, “Universal Child Care Prototype Sites”, consulté en ligne le 27 février 2020; source : <https://www2.gov.bc.ca/gov/content/family-social-supports/caring-for-young-children/running-daycare-preschool/universal-child-care-prototype-sites>

27 Aaron Guillen, “Pilot project for \$10 daycare extended to April 2021”, *Victoria News*, 4 février 2020. Consulté en ligne le 27 février 2020; source: <https://www.vicnews.com/news/pilot-project-for-10-daycare-extended-to-april-2021/>

28 La Colombie-Britannique, contrairement au Québec, a un programme de subvention pour les familles à faible revenu dont les enfants fréquentent un service de garde à 10 \$/jour.

29 https://www.gov.nl.ca/eecd/files/family_childcare_pdf_operating_grant_faq.pdf

30 Gordon Cleveland, “Affordability for All: making licensed child care affordable in Ontario”, *Cleveland Consulting*, février 2018, (<http://www.childcarepolicy.net/full-report-affordable-for-all/>)



CCPA

CANADIAN CENTRE
for POLICY ALTERNATIVES

CENTRE CANADIEN
de POLITIQUES ALTERNATIVES